

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE Français



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF French

Expression de la couleur dans le ventre de l'Atlantique de Fatou Diome

Mémoire présente en vue de l'obtention du D.I.P.E.S II

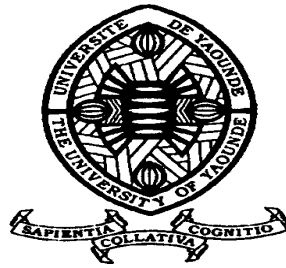
Par :

ELONG KOUNGOU Pierre Gabin
Licencie es Lettres modernes françaises

Sous la direction
DASSI Etienne
Professeur

Année Académique
2015-2016





AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

À

Mes très chers grands-parents

REMERCIEMENTS

Nous tenons à témoigner notre gratitude à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'élaboration effective de ce travail. Nous remercions :

M. Etienne DASSI, enseignant à l'Université de Yaoundé I, notre Directeur de mémoire, qui aura guidé et suivi avec une attention particulière nos premiers pas dans l'univers de la recherche. Sa rigueur scientifique, sa patience et son amour du travail bien fait ont été déterminants dans la finalisation de cette investigation.

Les enseignements du Département de français de l'École normale supérieure de Yaoundé. Cette recherche est la résultante de leur action pédagogique.

Nos très chers parents Léon Richard KOUNGOU et Julienne NGA MENOUNGA pour leur soutien financier et moral ; nos sœurs Odile, Denise et Rosine ; sans oublier tous les membres de notre famille, en particulier mes oncles Médard NKODO, François-Xavier BEYENE et Clément NDOUMOU. Mes tantes, en particulier Eugénie MAMA.

Nos camarades de promotion, en particulier Joseph Thierry ZAMBO ZAMBO et Marcelline NKE BIKOBO, Sandrine NSEGUE ÉLOUTÉ. M. AMVAMA John, pour ses conseils.

RÉSUMÉ

L'Homme dans son existence est entouré d'un ensemble de phénomènes qui lui sont devenus familiers, et avec qui il partage son quotidien. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer la couleur. Cette notion est assez familière à l'Homme, dans la mesure où elle est partout présente et tout ce qu'il voit ou touche est coloré. Ainsi, il s'avère difficile pour lui d'aborder une quelconque conversation dans n'importe quelle langue sans toutefois convoquer un terme de couleur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle chaque langue dispose d'un système de nomination des couleurs. Autrement dit, chaque société nomme les couleurs en fonction de sa manière de percevoir le monde. C'est dans cette optique que les couleurs nommées sont chargées d'un pouvoir sémantique, symbolique et affectif ; ce qui crée une certaine instabilité sémantique dans les termes de couleur. Alors la langue française, bien que disposant d'un lexique propre à la chromaticité, n'échappe pas à cette difficulté. C'est pourquoi à certains moments, on peut remarquer que « les mots de couleur » n'expriment pas toujours la couleur mais renvoient plutôt à d'autres réalités comme le révèle la présente étude intitulée « Expression de la couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome ». En effet, on se rend compte que les mots du lexique exprimant la couleur ont un fonctionnement particulier dans cette œuvre, à travers une analyse qui s'est principalement appuyée sur les grilles sémiologiques, notamment celles de Pottier et Greimas et sur la représentation arborielle de Rastier ; il en ressort que l'auteur se sert des termes de couleur pour parler des réalités propres aux deux continents qui sont mis en exergue dans cette œuvre, notamment l'Afrique et l'Europe.

Mots-clés : couleur, grille sémiologique, chromaticité, lexique, représentation arborielle.

ABSTRACT

The man in her life is surrounded by a set of phenomena that become familiar to him, and with whom he shares his daily life. Among these, we can mention the color. This concept is quite familiar to man, insofar as it is everywhere and everything he sees or touches is colored. Thus, it is difficult for him to approach any conversation in any language without convening a color term. This is also the reason why each language has a color appointment system. In other words, each company appoints colors according to his way of perceiving the word. It is in this light that the named colors are charged with semantic power, symbolic and emotional; this creates instability semantics in terms of colors. While the French language, although with a proper lexicon chromaticity is not immune to this problem. That is why at times, it may be noted that "color words" does not always express the color but rather refers to other realities as revealed by this study, "the color of Expression in *Le Ventre de l'Atlantique Fatou Diome*". Indeed, we realize that the words of the lexicon expressing color have a special operation in this work through an analysis that relied mainly on semic grids, including those of Pottier and Greimas and Rastier arboreal representation; it appears that the author uses color terms to talk about the realities both continents that are highlighted in this work, particularly Africa and Europe.

Keywords: Color, semic grid, chromaticity, lexicon, arboreal representation.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

P. = Page

L. = Ligne

S = Sème

Av = Avant

J.-C. = JÉSUS-CHRIST

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La couleur est généralement présentée comme une perception sensorielle, mise en exergue par les radiations lumineuses. C'est certainement la raison pour laquelle, elle est le plus souvent rattachée à ces dernières, dès lors qu'on ne saurait véritablement parler de couleur sans toutefois faire allusion à la lumière. Considérée comme un phénomène très difficile à cerner, elle nécessite pour sa description la présence de trois éléments fondamentaux : la lumière, un objet et le sujet percevant. Par ailleurs, la couleur est également perçue comme une thématique qui a fait et continue de faire l'objet de multiples recherches, compte tenu du fait que de nombreuses disciplines à l'instar de la philosophie, de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de l'anthropologie, de la physique et de la chimie s'attèlent depuis des décennies à expliquer ce phénomène qui jadis était considéré comme mystique. Dans ce travail de recherche, nous nous sommes intéressés à ce thème, et ceci en intitulant notre sujet : « Expression de la couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome ». Cette étude s'inscrit dans le champ disciplinaire de la grammaire. Dans de telles circonstances, l'explication dudit thème s'avère indispensable. Par conséquent, nous nous sommes proposés de le faire en s'appuyant sur des concepts clés.

Notre sujet d'étude met en relief un ensemble de concepts aussi importants les uns que les autres, qu'il faudrait expliquer afin non seulement de disposer d'une bonne connaissance en ce qui concerne la thématique, mais aussi afin de mieux la circonscrire. À cet effet, nous notons le terme « Expression » qui, selon le dictionnaire Larousse, se définit comme la manière de s'exprimer, de représenter quelque chose par une technique artistique. Il peut également se définir selon ce même dictionnaire comme ce par quoi quelque chose se manifeste. Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous parlons principalement de la manifestation de la couleur. Ceci étant, il existe en français un ensemble de mots formant le lexique de la chromaticité constitué des dénominations de couleurs « directes » qui sont de véritables termes de couleur, créés spécialement pour désigner une couleur ou perçus de nos jours comme tels. Ils constituent une liste apparemment close, mais susceptible de certaines évolutions et créations de dérivés (adjectifs, substantifs, verbes, adverbes) et des dénominations de couleurs « indirectes » ou « référentielles » qui sont, par contre, des dénominations créées métaphoriquement, par analogie avec des référents d'origines très variées. Dans ce cas, le dictionnaire Larousse définit la couleur comme étant une sensation résultant de l'impression produite sur l'œil par la lumière émise par une source et reçue directement (couleur d'une source : flammes, etc.) ou après avoir interagi avec un corps non lumineux (couleur d'un corps). Par ailleurs, dans un article intitulé *le lexique de la couleur : de la langue à la culture...et aux dictionnaires*, Annie Mollard-Desfour définit la couleur comme étant :

une sensation, une perception, mais aussi une dénomination, et les usages ou codes souvent symboliques (retranscrits notamment par le lexique des couleurs), intersection entre le physique, le physiologique, le social, le culturel. (Annie Mollard-Desfour, 2011 : 90)

Il faudrait préciser que dans le cadre de cette étude, nous serons appelés à exprimer cette manifestation de la couleur au moyen des mots constituant le lexique de la chromaticité, car rappelons-le, la couleur dispose d'un lexique permettant de ne parler que d'elle. Ce lexique englobe des termes tels que les substantifs, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les figures de style, les locutions, les proverbes formés sur la base d'un terme de couleur et des périphrases. Des mots qui bien évidemment sont présents dans notre corpus notamment *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome.

Nous pouvons affirmer, concernant notre corpus, qu'en fonction d'un certain nombre de raisons qui seront évoquées, nous avons décidé de porter notre étude sur *Le Ventre de l'Atlantique*. Cette œuvre est la propriété de l'écrivaine franco-sénégalaise Fatou Diome, née en 1968 sur la petite île de Niodor, dans le Delta du Saloum au Sud-ouest du Sénégal. Elle partira très tôt poursuivre ses études en France, où elle développera le goût de la lecture et de l'écriture. Ainsi, elle va produire plusieurs œuvres, notamment *La Préférence Nationale* qui est son premier recueil de nouvelles, publié en 2001 et qui va lui valoir la reconnaissance du milieu littéraire. Elle produira *Le Ventre de l'Atlantique* en 2003, puis *Ketala* en 2006, *Inassouvie, nos vies* en 2008 qui seront également de grands succès de librairie. *La Préférence Nationale* lui vaut une reconnaissance du milieu littéraire tandis que *Le Ventre de l'Atlantique* est le roman qui va la révéler au grand public.

Ce roman met en scène deux personnages considérés comme principaux : Salie, la narratrice et son petit frère Madickè. Tous originaires du Sénégal et plus précisément de l'île de Niodor où le plus jeune est resté tandis que sa sœur, pour des raisons d'études, est allée en France notamment à Strasbourg. Comme bon nombre d'Africains, Madickè et ses amis nourrissent le rêve d'aller en Europe pour y devenir des footballeurs, stars du ballon rond : « on veut aller en France, et même si on ne fait pas une grande carrière dans le football, on fera comme ce monsieur qui était à Paris, on pourra toujours trouver du travail et ramener une petite fortune. » (Fatou Diome, *Le Ventre de l'Atlantique*, P.106). Pensant que l'Occident est la seule voie pouvant leur permettre de réussir dans la vie. Cependant, Salie qui connaît bien les réalités, essaye tant bien que mal de le convaincre que ses rêves de carrière dans le football sont illusoire. Fatou Diome dans son œuvre, parle de difficultés rencontrées par les Africains en Europe. La lecture de ce roman nous fait état d'une présence abondante d'un ensemble de termes

de couleur. Ces différents termes liés à la chromaticité ne sont pas présents dans le roman par hasard, leur interprétation concourt à une bonne compréhension de l'œuvre, dans la mesure où ils permettent de construire son sens.

Le choix du *ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome lié à une multitude de raisons. Lors des différentes lectures effectuées dans cette œuvre, nous avons fait un certain nombre de constats. Dans un premier temps, la couleur dispose de tout un lexique qui lui est propre, constitué d'un ensemble de mots ou groupes de mots. Ces mots constituant le lexique de la chromaticité sont de natures diverses. Nous pouvons y citer : des adjectifs qualificatifs, des substantifs, des expressions, des proverbes formés sur la base d'un terme de couleur, des locutions nominales, adverbiale et verbale. L'auteur se sert de tous ces différents termes et de manière particulière. Dans cette optique, nous insisterons sur le cas des adjectifs qualificatifs. Tous expriment la couleur, mais à plusieurs niveaux. Certains expriment la couleur, de manière précise ; nous les appelons « adjectifs de couleur ». D'autres le font de manière approximative. D'autres encore désignent véritablement la couleur, mais de manière imprécise. Nous avons l'impression que l'écrivaine voudrait laisser le libre choix aux lecteurs lorsqu'elle parle de ces couleurs parce qu'il y a une espèce de flou (maintenu par l'auteur, pouvant donner lieu à n'importe quelle interprétation).

Par la suite, nous pouvons également souligner le fait qu'autant l'auteur utilise les mots de couleur pour exprimer effectivement les couleurs, autant elle les utilise à d'autres fins. En effet, nous remarquons qu'ils ont subi le phénomène de glissement sémantique, qui fasse en sorte qu'au lieu de fonctionner comme ils en ont l'habitude, c'est-à-dire comme des termes exprimant la couleur, ne le font pas. Tout au contraire, ils renvoient plutôt à d'autres réalités. Et dans cette dynamique, compte tenu du fait que nous sommes en présence de deux univers culturels (français et sénégalais), une couleur peut référer à plusieurs réalités au point où il y ait même contradiction, créant parfois une certaine incompréhension.

Nous avons aussi constaté que l'auteur pour exprimer la couleur, fait usage d'une multitude de procédés. Dans un premier temps, il utilise des termes qui ont essentiellement pour but de renvoyer à la couleur bien que cela se fasse de manière précise et imprécise. Elle fait également appel à des termes qui au préalable n'ont pas cette vocation, mais en fonction du contexte, se voient attribuer d'autres sens, notamment la faculté d'exprimer la couleur.

Notre sujet intitulé, (« Expression de la couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome ») peut être considéré comme étant porteur d'un rayonnement social dans la mesure où la

valeur sémantique des termes de couleur ne peut être interprétée de la même manière d'un contexte à un autre ; d'où la nécessité d'intégrer à certains moments le facteur extralinguistique pour mieux interpréter ou savoir effectivement ce à quoi réfèrent ces termes chromatiques. C'est d'ailleurs pour cela que Galisson qualifie tous les mots de couleur de mots à « charge culturelle partagée ». (1991) Dans cette même logique, Annie Mollard-Desfour apporte une explication : « ces mots qui véhiculent tout particulièrement la culture d'une société, ses coutumes, ses croyances, et sont porteurs de codes culturels lexicalisés, partagés par une grande partie ou par l'ensemble d'une communauté, d'une même époque et d'un même lieu géographique ». (Galisson Robert : 1991). Il n'est pas évident de parler des termes de couleur sans faire appel au facteur extralinguistique, et plus précisément aux implications culturelles.

En étudiant les termes de couleur, nous explorons également la culture d'une société, ses coutumes, ses croyances, mais aussi sa manière de percevoir le monde. Dans nos langues maternelles et notamment en langue ewondo par exemple, il n'existe que trois couleurs à savoir le noir, le rouge et le blanc... Par conséquent, en s'intéressant donc de manière générale à la notion de couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique*, il va donc falloir interpréter ces différents mots liés à la chromaticité en tenant compte des réalités culturelles africaines, en général, et sénégalaises, en particulier. Au delà des réalités sénégalaises qu'il va falloir intégrer dans l'étude des termes de couleur dans le roman de Fatou Diome, ce thème nous amène à réfléchir sur la langue française elle-même, car une langue est un fait social qui véhicule la culture d'un peuple. Nous avons affaire à la langue française qui est partagée par un ensemble d'États venant non seulement d'horizons divers mais ayant tout aussi des cultures différentes. Ce qui rend ce thème encore plus intéressant, c'est le fait même que dans un tel contexte, la langue française seule ne suffit pas à exprimer toutes les réalités culturelles des États francophones. D'où l'exigence d'une compétence extralinguistique.

La motivation se définit généralement comme étant l'objet qui pousse un chercheur ou un individu à agir, c'est le mobile de son action. Nous avons tout d'abord été motivé par la grammaire en tant que champ d'investigation, raison pour laquelle nous avons décidé de mener ce modeste travail qui porte sur l'« Expression de la couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome ». Par la suite, nous nous apercevons que la couleur est une thématique qui intéresse quasiment toutes les disciplines ; chacune essayant d'apporter sa contribution dans le processus d'explication de ce phénomène. Nous avons encore été plus motivé par le fait même qu'il existe un ensemble de mots qui n'existent que pour désigner la couleur cependant l'auteur en a décidé autrement. Parfois elle se sert de ces derniers pour effectivement désigner la couleur,

parfois elle s'en sert pour désigner d'autres réalités. Dans une telle situation, nous avons mené ce travail dans l'intention de savoir pourquoi ces termes ne renvoient pas toujours à cette réalité et aussi pour savoir à quelles réalités peuvent référer ces mots de couleur.

Comme autre motivation liée à cette étude, nous pouvons parler de l'usage que l'auteur en fait des mots exprimant la couleur. En effet, malgré le fait qu'elle ait à sa disposition un lexique lui permettant de parler de la couleur, fasse encore usage d'autres termes qui n'ont pas pour vocation de désigner la couleur, et à qui elle confère ce pouvoir sémantique. C'est ainsi que nous constatons, par moment, qu'elle vide sémantiquement certains mots de leur faculté à exprimer la couleur pour l'attribuer à d'autres, qui au départ ne sont pas sensés le faire. Alors, est-ce parce que les mots qui sont sensés exprimer la couleur ne le font pas suffisamment ou plutôt que le lexique de la chromaticité n'est pas assez riche de termes ?

Nous avons également été motivé par le fait même de vouloir démontrer qu'en réalité, les adjectifs de couleur qui sont généralement perçus comme des adjectifs qualificatifs, ne fonctionnent pas toujours comme étant des qualifiants, dans la mesure où ils sont sensés modifier le substantif tout en le décrivant, mettant ainsi en exergue la couleur. Un rôle qu'ils n'assurent pas toujours. Du coup, ils ne fonctionnent pas comme des adjectifs qualificatifs ordinaires.

Nous avons trouvé judicieux de nous intéresser aux recherches faites par nos prédécesseurs sur la thématique de la couleur afin de pouvoir nous enquêter d'un ensemble de connaissances nous permettant de mener à bien notre étude.

Dans sa thèse de doctorat (« Adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels : étude sémantique et approche pragmatique »), Nuria Rodriguez Pedreira s'est intéressé à l'opposition qui pourrait s'établir entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels. Il s'est proposé de mener une étude portant sur les mécanismes sémantiques (référentiels) et pragmatique (réalité extralinguistique) afin de d'établir l'existence d'une troisième catégorie d'adjectifs sans vraiment mettre en cause la distinction adjectifs qualificatifs / adjectifs relationnels. Il a subdivisé son travail en deux grandes parties, mais c'est la seconde qui nous intéressera dans la mesure où c'est effectivement dans cette dernière qu'il va établir la distinction entre ces deux types d'adjectifs notamment en relevant les affinités et des divergences. Pour cela, il a fait appel à la théorie dérivationnelle qui lui a offert la possibilité de regrouper les adjectifs en fonction de leurs ressemblances référentielles, hors contextualisation ; c'est de là qu'il constate que les adjectifs de couleur appartiennent à ce groupement. C'est plus précisément lors de l'analyse des points communs qui était basé sur l'approche pragmatique qu'il s'est véritablement intéressé aux

adjectifs de couleur auxquels il a consacré une analyse dans laquelle il intégrera le rôle social et le contexte extralinguistique. Au sortir de cette étude, il s'aperçoit que les adjectifs de couleur peuvent fonctionner comme des adjectifs qualificatifs et tout comme les adjectifs relationnels.

Nous ne pouvons pas entreprendre notre étude sur la notion de couleur sans toutefois évoquer Christian Molinier. Dans un article (« Les adjectifs de couleur en français. Eléments pour une classification » (2006)), il se propose d'esquisser une classification générale des adjectifs de couleur du français. Ainsi, à partir des propriétés lexico-syntaxique, il propose deux sous-ensembles. En premier lieu, les adjectifs de couleur catégorisateurs, établissent des distinctions classificatoires dans le domaine de la couleur. Ici figurent des couleurs telles que : bleu, rouge, vert, marron etc. En second lieu des adjectifs de caractérisation générale des couleurs, qui ont essentiellement pour fonction de donner des indications sur la clarté, la saturation, la brillance d'une couleur déterminée. Dans ce sous-ensemble par contre, nous avons des couleurs telles que : clair, foncé, sombre, mat, brillant, rougeâtre, jaunasse, bleuté.

Annie Mollard-Desfour, dans son article (« le lexique de la couleur : de la langue à la culture... et aux dictionnaires » (2011)), s'est intéressée de manière générale aux termes qui expriment la couleur. Dans cette étude, elle évoque les difficultés à « mettre en dictionnaire » le lexique de ces différents termes ou expressions qui ont un rapport avec la couleur, dans la mesure où il se pose déjà le problème de la définition de la couleur, que ce soit non seulement du point de vue descriptif ou du point de vue symbolique. Faire un tel travail, c'est-à-dire confectionner le dictionnaire du lexique de la couleur, reviendrait, selon elle, à tenir compte de la manière dont une société, une culture « voit » des couleurs et les relations qu'elle entretient avec des diverses nuances. Comment une langue, une culture donnée nomme-t-elle les couleurs ? Quels sont les contenus, leurs usages, leurs connotations ? comment se sont constitués ces termes de couleur, d'où viennent-ils ? Que nous disent les mots de couleur de cette société, de ses valeurs, de ses tendances ? Des interrogations qu'il faudrait se poser pour confectionner un dictionnaire du lexique de la couleur ; autant d'éléments qui rendent ce travail difficile. Néanmoins elle propose une méthodologie permettant de faire face à cette difficulté, notamment à travers l'intégration des réalités extralinguistiques.

Dans un article (: « Les mots et expressions de la couleur : appréciations sur leurs artistiques et socioculturelles »), Mercedes Eurrutia Cavero s'est également intéressée à la couleur. À cet effet, elle va du fait que toute couleur nommée est chargée d'un pouvoir sémantique, symbolique et affectif. Dans cette logique, elle estime qu'en réalité une étude

portant sur les mots de couleur ne consiste pas seulement à comprendre le sens d'un terme ou d'une expression colorée ; c'est aussi pénétrer au cœur de notre société, voir comment joue la symbolique sociale, culturelle, religieuse, artistique ou technique, dès lors que la couleur serait selon les paroles de Pastoureau « un art de la mémoire » (Pastoureau, 1990 : 43). Ainsi chaque société dispose d'une dénomination spécifique à une époque bien précise (et qui reflète cette société). Alors dans cette optique, il s'attèle dans son étude à établir des liens existant entre les couleurs et la langue, à remonter à travers l'histoire des mots et des particularités de leur emploi pour aboutir, en quelque sorte, à la couleur à partir de son nom. Trois principales couleurs vont attirer son attention, notamment bleu, blanc, rouge qui sont les couleurs du drapeau français.

Selon Michel Beaud, « la problématique, c'est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi » (2006 : 11). Nous rappelons que la couleur pourrait être exprimée à travers plusieurs termes notamment l'adjectif, le substantif, les locutions, les expressions, les proverbes formés sur la base d'un terme de couleur, les figures de style ; et tous ces éléments constituent le lexique de la chromaticité. Les adjectifs de couleur expriment la couleur. Cependant, nous nous rendons compte en parcourant *Le Ventre de l'Atlantique* que cela n'est pas toujours le cas. Ce qui nous amène à penser qu'ils ont une double particularité, d'où la complexité à pouvoir expliquer leur fonctionnement. Dans certains contextes, ils expriment effectivement la couleur et dans d'autres, ils ne l'expriment pas. En plus de cela, ils sont des adjectifs qualificatifs comme nous le fait remarquer la Grammaire traditionnelle ; et là encore il y a problème dans la mesure où nous avons également remarqué, dans le même corpus, qu'à certains moments, ils qualifient effectivement le substantif tout en le décrivant, mais aussi qu'à d'autres moments ils ne jouent pas ce rôle. Évidemment que Fatou Diome dans la production de son œuvre tient compte de toutes ces variations propres à ces différents adjectifs de couleur car comme nous le dit Marcel Cressot : « [...] L'œuvre littéraire n'est autre chose qu'une communication et toute esthétique qu'y fait rentrer l'écrivain n'est en définitive qu'un moyen de gagner plus sûrement l'adhésion du lecteur ». Ces différentes variations liées à ce type d'adjectifs et qui sont quelque peu communes aux autres termes de couleur, ont été évoquées plus haut. Elles sont présentes dans le corpus et ont suscité en nous cette vive curiosité.

Une telle recherche visera à répondre aux questions suivantes :

- 1- Comment fonctionnent les termes de couleur dans le texte ? Renvoient-ils toujours à la couleur ?

- 2- Quels sont leurs contenus, leurs usages et leurs connotations ?
- 3- Quels sont les paramètres qu'il faudrait intégrer dans l'étude visant à expliquer les différentes variations de sens liées aux termes de couleur ?
- 4- Est-ce toujours évident pour tout lecteur de pouvoir identifier et interpréter ces différents sens ?
- 5- Pourront-ils leur permettre de mieux saisir la signification même de l'œuvre ?

De là, plusieurs hypothèses pourraient être évoquées :

- Le recours aux termes de couleur serait un moyen d'expression des réalités au-delà de la simple désignation de la couleur ;
- Les connotations et les usages particuliers seraient source de l'enrichissement de la langue française du fait de la sursignification ;
- Les termes de couleur seraient un vecteur d'idéologie ;

Dans notre étude, nous identifions d'abord les faits de langues (les termes de couleur). Ensuite, nous relevons les différents indices présents dans le corpus dans l'optique de les analyser et de les interpréter.

Pour mener à bien notre étude, nous avons opté principalement deux grilles d'analyse développées en sémantique à savoir les grilles sémiologiques de Pottier et celle de Greimas. Par ailleurs, nous allons également recourir à la représentation arborielle de Rastier. Il s'agit des techniques d'analyse du sens des unités lexicales. Dans le cadre de cette étude qui sera consacrée à l'expression de la couleur, notre attention sera essentiellement orientée sur les mots dans la mesure où, c'est à partir de ces derniers que la couleur se manifeste. Par conséquent, nous nous attèlerons tout au long de ce travail à expliquer la portée sémantique des termes ou expressions qui expriment la couleur. Dans ce cas, nous surferons sur des notions telles que : le sens dénotatif et connotatif, sens propre et figuré, sens premier et second, les phénomènes de transfert, de détournement et de glissement de sens. Ce qui nous amène à parler de polysémie pour dire en effet que les mots sont difficilement porteurs d'un seul sens. Alors, aborder toutes ces différentes notions liées à cette pluralité de sens et de significations, nous conduit inévitablement dans le champ de la sémantique. Dans son ouvrage, Georges Mounin affirme :

La sémantique est la science des significations linguistiques. La signification d'une unité linguistique est son signifié ; son sens, c'est la valeur précise qu'acquiert le signifié abstrait dans un contexte, une situation, une langue, un sujet uniques. (Georges Mounin, 1971 : 148-149)

Cette définition de la sémantique nous montre que l'unité linguistique n'est pas posée à priori, c'est un ensemble d'éléments qui permettent de déchiffrer le sens à la conférer en tenant compte de l'ancrage contextuel, sociologique, environnemental et linguistique. D'où ce recours à la sémantique. Cependant, compte tenu du fait que la sémantique est une discipline assez large et l'étude du sens pouvant se faire sur plusieurs angles, nous ferons usage, dans nos différentes analyses, de la sémantique structurale et la sémantique interprétative.

Nous convoquerons la sémantique structurale tout simplement parce que nous pensons qu'effet, le sens d'un mot peut être saisi ou identifié dans la structure dans laquelle il apparaît. Ainsi, nous convenons avec Algirdas Julien Greimas lorsqu'il affirme :

La structure, si on la définit comme un réseau de relations sous-jacent à la manifestation, devient le lieu unique où peut se situer la réflexion sur les conditions de l'émergence de la signification mais aussi et en même temps le dispositif permettant de saisir les objets sémiotiques.

Alors, à partir de cette affirmation, nous pouvons en déduire que le sens d'un mot n'est saisi qu'en fonction des relations que ce dernier entretient avec les autres de la structure. Cette démarche nous sera d'une grande utilité dans notre analyse, mais elle ne sera pas toujours suffisante dans la mesure où, la structure seule ne permet pas toujours d'identifier le sens d'une unité lexicale ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous ferons aussi parfois recours à la sémantique interprétative. La présence de la sémantique interprétative est due au fait qu'elle nous permettra de faire intervenir le contexte, et plus précisément le texte dès lors que dans notre corpus, nous avons des termes, qui pour appréhender leur signification nécessite le texte en général. C'est dans cette optique que Rastier entend par interprétation « une assignation d'une signification à une séquence linguistique », et par interprétant : « le contexte linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique ». Nous comprenons par ces affirmations que le contexte est un élément incontournable dans le processus d'assignation du sens à un lexème.

L'apport de la sémantique, au moyen de ces deux démarches, nous sera certes d'une importance capitale dans cette analyse, mais aussi insuffisant dans la mesure où généralement ces termes de couleur sont porteurs d'une pléthore de significations, qui peuvent à la fois être clairement exprimées et aussi ne pas l'être ou implicites, demandant une toute autre interprétation, dépassant le simple aspect purement linguistique et faisant intervenir d'autres données. C'est dans cette optique que nous allons adjoindre à la sémantique, la pragmatique. Le

choix d'une étude pragmatique se justifie par le fait que nous avons relevé chez les termes de couleur une certaine variabilité dans leurs différents fonctionnements sémantiques, ce qui rend d'ailleurs leur étude assez difficile. Le phénomène ne pouvant pas toujours être observable linguistiquement, c'est la raison pour laquelle nous avons donc aussi opté pour l'étude pragmatique notamment à travers la prise en compte non seulement de l'aspect contextuel mais aussi des données extralinguistiques. À cet effet, pour mieux saisir le phénomène qu'est la couleur, il faudrait composer avec un certain nombre de paramètres. Dans ce cas, les groupes sociaux, la dimension temporelle, les contextes historique, politique, religieux et culturel vont jouer un rôle de premier plan dans la construction du sens. Leduc-Adine dira à cet effet :

Si la couleur contribue une qualité inhérente, liée à la substance des choses elle n'a pas vraiment de contenu propre, pas de sens particulier, elle n'est que cernée, que saisie, et sa première est de renvoyer à quelque chose d'autre qu'elle-même, qui est plus important qu'elle : ainsi un lien profond s'établit entre la couleur et la vie. (Leduc-Adine, 1980 : 67-90)

Ainsi, nous comprenons bien évidemment pourquoi l'étude des termes de couleur nécessite l'intégration du facteur pragmatique. En parlant toujours de ce facteur, il faudrait préciser qu'on ne peut vraiment pas parler de pragmatique sans toutefois évoquer les travaux du philosophe anglais J.L. Austin avec son célèbre ouvrage *Quand dire c'est faire*. La pragmatique est une branche de la linguistique qui « étudie le langage du point de vue de la relation entre les signes et les utilisateurs » d'où ce grand intérêt des pragmaticiens dans leurs études sur des notions telles que le cotexte et le contexte.

Pour ce faire, la présente étude s'articulera autour de trois parties chacune composée de chapitres. La première intitulée *De la théorie du phénomène au corpus* comporte deux chapitres. Dans le premier chapitre de cette partie intitulé *De l'ancrage théorique à l'état de la question*, il s'agira de présenter le champ disciplinaire dans lequel s'inscrit notre étude. Le second chapitre intitulé *Du cadre méthodologique au corpus*, va procéder à la présentation du cadre théorique et du corpus. La deuxième partie intitulée *Les différentes manifestations de la couleur*, comporte également deux chapitres. Les chapitres de cette partie porteront respectivement sur les points suivants : *Les couleurs nettes et approximatives* et *les couleurs subjectives*. La dernière partie intitulée *Rendement et interprétation* est subdivisée en deux chapitres, le premier porte sur *De la couleur à la socioculture* et le deuxième sur *la couleur au cœur de l'enseignement*.

PREMIÈRE PARTIE :

DE LA THÉORIE DU PHÉNOMÈNE AU CORPUS

Dans cette partie que nous avons intitulée : « De la théorie du phénomène au corpus », qui constituera en quelque sorte un point de repère pour les autres, il sera question d'aborder le phénomène qu'est la couleur sous tous ses différents angles, tout en ayant, au préalable, situé le domaine, de manière générale et précise dans lequel sera menée cette étude. En parcourant la plupart des théories qui se sont intéressées au phénomène de la couleur, nous aurons une idée plus approfondie sur les questions gravitant autour de celle-ci, la manière dont elle est non seulement perçue, mais aussi traitée dans les différents travaux, bien évidemment dans l'intention d'aboutir au corpus. Alors, pour mener à bien cette étude, nous avons bâti cette partie autour de deux chapitres. Dans le premier à savoir : « De l'ancrage théorique à l'état de la question », il s'agira de présenter la discipline dans laquelle s'inscrit le travail, mais aussi de passer en revue les différentes théories sur la notion de couleur. Le second chapitre intitulé : « Du cadre méthodologique au corpus » va procéder à la présentation des grilles d'analyse linguistique qui nous serviront tout au long de cette étude et qui seront appliquées au corpus.

CHAPITRE I :

DE L'ANCRAGE THÉORIQUE À L'ÉTAT DE LA QUESTION

Cette étude sur l'expression de la couleur dans le présent travail s'inscrit dans le champ disciplinaire de la linguistique. Celle-ci se fait définir selon les termes de Ferdinand de Saussure, considéré comme le père de la linguistique, comme une « science qui a pour objet la langue envisagé en elle-même et pour elle-même » (P. Robert : 1991), une définition qui ne laisse certainement pas bon nombre de linguistes indifférents. Cependant, nous ne reviendrons pas sur ces divergences de points de vue. De manière générale, la linguistique est non seulement perçue comme une science qui a pour objet l'étude des phénomènes linguistiques mais aussi, comme cette science là qui comporte plusieurs domaines. En effet, en ce qui concerne ces différents domaines, notre analyse s'orientera principalement vers celui de sémantique. Elle-même faisant l'objet de multiples divisions, c'est ainsi qu'on parlera de sémantique structurale, textuelle, interprétative et cognitive.

1. Approche définitionnelle des concepts

Pour une meilleure compréhension de notre thématique, nous avons trouvé judicieux d'apporter un certain nombre de précisions sur des concepts sans lesquels cette étude ne saurait être possible. Nous présentons tour à tour la sémantique selon plusieurs approches, mais également la couleur.

1.1. La sémantique

Tout comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe ou encore la pragmatique, la sémantique constitue une des branches de la linguistique. Cependant, nous constatons que son statut n'est pas clairement défini, dans la mesure où le sens peut faire l'objet de plusieurs disciplines notamment la sémiotique, la philosophie, la psychologie et la logique. Étymologiquement, le terme est d'origine grecque et est formé à partir de Sèma (signe) et de Sémantikos qui apparaît. En effet, la sémantique peut être perçue comme l'art de la signification. Autrement dit, elle a un lien étroit avec tout ce qui est relatif au sens et à la signification des mots. Plusieurs linguistes se sont intéressés à cette discipline et en ont proposé des définitions. Deux linguistiques ont particulièrement attiré notre attention à savoir Michel Bréal et I. Tamba Mecz.

1.1.1. Approche de Michel Bréal

Tout comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe ou encore la pragmatique, la sémantique constitue une des branches de la linguistique. Cependant comme nous pouvons le constater, son statut n'est pas clairement défini, dans la mesure où le sens peut faire l'objet de plusieurs disciplines notamment la philosophie, la psychologie, la logique... le linguiste français Michel Bréal est présenté comme l'un des premiers à avoir utilisé le mot dans son Essais de sémantique, publié en 1887. Selon lui, la sémantique désigne « les lois qui président à la transformation des sens, c'est-à-dire la science des significations » (Touratier, 2010 : 9).

1.1.2. Approche d'I.Tamba Mecz

À la suite de Michel Bréal, I. Tamba Mecz (1988 : 7) donnera trois définitions qui ont été attribuées à la sémantique :

- a) « La sémantique est l'étude du sens » (J. Lyons, 1978 : 9)
- b) « La sémantique est une étude du sens des mots » (P. Guiraud 1955 : 5)
- c) « La sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés » (P. Lerat 1983 : 3)

De ces trois définitions, nous constatons que la première est assez générale dans ce sens qu'elle ne réduit pas la sémantique à l'étude du sens linguistique, ainsi nous pouvons penser à une probable intégration d'autres conceptions venant d'autres disciplines. La seconde quant à elle se limite essentiellement au sens des mots, s'inscrivant dans ce cas le courant de la sémantique lexicale. La troisième définition par contre, élargit l'étude du sens aux unités complexes des langues telles que les mots et les énoncés. En effet, Touratier trouve que cette définition est plus juste en disant que :

La sémantique est l'étude du sens des unités linguistiques c'est-à-dire non seulement des morphèmes (unités significatives minimales), mais aussi des autres unités significatives, c'est-à-dire aussi bien des syntagmes (ou combinaison de morphèmes) que des phrases (ou combinaisons maximales de syntagmes), et peut être aussi des groupements de phrases qui forment un texte. (Touratier 2010 :12)

Par ailleurs, il poursuit en affirmant : « La sémantique étudie et doit étudier tout ce qui est sens dans la communication langagière » (Touratier, 2010 : 12). Concernant toujours la sémantique, I. Tamba Mecz dira qu'il s'agit d' « une discipline linguistique qui a pour objet la

description des significations propres aux langues, et leur organisation théorique » (Tamba Mecz 1988 : 4).

2. La couleur

La thématique de la couleur a fait et continue de faire l'objet de multiples recherches. Elle est certainement l'un des sujets qui demeure d'actualité compte tenu du fait qu'elle se présente comme un carrefour interdisciplinaire. À cet effet, plusieurs théories ont vu le jour dans la plupart des disciplines ; toutes voulant, les unes que les autres, décrire ce phénomène. De ce fait, que l'on soit en philosophie, en psychologie, en linguistique, en sociologie, en anthropologie, en chimie, en physique, en ontologie, en arts plastiques ou au cinéma, la couleur a été au centre des préoccupations de ces disciplines. Elle se fait définir par Annie Mollard-Desfour dans un de ses articles comme étant :

Une sensation, une perception, mais aussi une dénomination, et les usages ou codes souvent symboliques (retranscrits notamment par le lexique des couleurs), intersection entre le physique, le physiologique, le social, le culturel. (2011)

Alors, la couleur est partout autour de nous et tout objet que nous touchons est coloré. C'est certainement l'une des raisons qui explique cette multiplicité d'études parfois convergentes et divergentes entre ces disciplines.

En parlant des différents théoriciens qui se sont intéressés tout au long de leurs recherches au phénomène qu'est la couleur, nous pouvons évoquer l'un des tout premiers à savoir Aristote (384-322 av. J.C). Selon lui, la couleur se présente comme un mélange de deux principales colorations, notamment le noir, qui est perçu comme l'obscurité, et le blanc qui, quant à lui, est présenté comme la clarté. La théorie développée par Aristote restera ainsi pendant longtemps une véritable avancée, un point de repère en ce qui concerne les recherches sur la thématique de la couleur bien que sa thèse sera remise plus tard en question par Isaac Newton et plus précisément en physique.

2.1. Le domaine de la physique

La couleur est abordée de différentes manières en fonction des domaines dans lesquels on se trouve. Par conséquent, la couleur du physicien sera différente de celle du psychologue dans la mesure où nous avons affaire à deux disciplines totalement opposées, deux réalités bien différentes. Alors dans cette partie qui sera consacrée à la présentation des théoriciens de la

couleur dans le domaine de la physique, nous évoquerons trois qui sont entre autre, Isaac Newton, Thomas Young et Maxwell.

2.1.1. La théorie d'Isaac Newton

Nous ne pouvons pas parler des théories de l'expression de la couleur sans toutefois évoquer les travaux de Newton qui, de par ses recherches, a permis d'enrichir et de développer l'appréhension de la couleur. Bien évidemment il a étudié la question d'un point de vue scientifique et à sa façon il a œuvré pour l'évolution de cette quête de connaissance et de compréhension portant sur ce phénomène jugé « mystérieux » par beaucoup. Ainsi, vers le milieu du 17^e siècle, Newton étudia notamment la réfraction de la lumière en décomposant la lumière blanche en un spectre de couleurs avant de recomposer ce spectre multicolore en lumière blanche. Ce phénomène de diffraction de la lumière permet au physicien d'établir un cercle chromatique inspiré de son « spectre chromatique » (les couleurs nées de cette décomposition de la lumière par un prisme). Le noir disparaît donc logiquement du système de couleurs, pour la première fois de l'histoire, tandis que le blanc quitte le cercle à proprement parler pour occuper une place centrale en tant que « somme » de tous les autres teints. Selon Newton, les couleurs ne sont pas des modifications de la lumière blanche mais plutôt ses éléments constitutifs originels : la lumière blanche est composée d'une multitude de lumières colorés. Il établira donc un système basé sur sept couleurs primordiales : le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet.

2.1.2. La théorie trichrome de Thomas Young

À la différence de Newton qui au terme de ces recherches penchera sur la thèse selon laquelle il existe sept couleurs, le physicien anglais Thomas Young (1773-1829) par contre proposera en 1801 une théorie trichrome qui demeura la base des théories ultérieures. Selon lui, il ne sera plus question de faire usage de tous les rayons du spectre pour reconstituer la lumière blanche comme cela se faisait chez Newton des lors qu'on peut le faire à partir de trois couleurs. Ainsi, Young fait la découverte des couleurs primaires à savoir le rouge, le vert et le bleu (RVB). De là, il émettra l'hypothèse selon laquelle la vision humaine s'opère à travers trois principaux capteurs notamment rouge, vert et bleu qui pouvant assurer la réalisation de la synthèse de toutes les autres couleurs. De ce fait, cette théorie unifiera deux grands principes à savoir :

- La synthèse additive qui considère souvent le rouge, le vert et le bleu comme les trois couleurs primaires, les couleurs « de base » permettant de recréer tout le spectre coloré.

L'addition de ces couleurs recompose la lumière blanche. Le noir est constitué par l'absence.

- La synthèse soustractive qui quant à elle consiste à composer une couleur par soustraction de lumière. Ainsi, le mélange d'une couleur bleue et d'une couleur rouge paraît violet. En effet, lorsque la lumière blanche rencontre cette matière, elle subit une absorption due au pigment bleu ainsi que celle due aux couleurs longueurs d'onde réfléchies par le bleu, privée de celles absorbées par le rouge (ou inversement).

2.1.3. La théorie de James Clerk Maxwell

Les études faites par Young sur la couleur demeureront la base des théories ultérieures. C'est ainsi qu'il ne sera pas le seul dans son projet à penser que toutes les couleurs perçues par l'œil humain peuvent être recomposées à partir de trois principales couleurs, il sera bien sûr suivi dans ce projet par un autre physicien à savoir Maxwell (1831-1879). C'est à partir de 1860 que Maxwell commence à publier ses études expérimentales sur la perception des couleurs. À cet effet, il utilise des disques de couleur rouge, vert, jaune et bleu, noir et blanc montés sur la toupie de manière à combiner deux ou plusieurs surfaces colorées. Ainsi, il observe que n'importe quelle couleur pouvant être obtenue. Toutefois les expériences ne lui donneront pas de résultats satisfaisants, car les couleurs ne sont pas les couleurs pures du spectre. C'est pourquoi pour remédier à cette situation, il fabriquera une boîte à couleurs.

Ces conceptions liées à un domaine bien précis, nous amène à nous demander si la couleur ne peut être que perçue ou appréhender comme un phénomène physique. Ne peut-elle pas aussi être abordée sous un angle psychologique et phénoménologique ?

2.2. Le domaine de la psychologie et la phénoménologie

Les théories qui ont abordé la thématique de la couleur selon une approche psychologique sont totalement en rupture ou en désaccord avec les thèses développées par les physiciens. Ainsi, la théorie élaborée par Goethe réfute la conception de Newton, tandis que celle de Hering va au-delà de la théorie trichrome. Il convient pour nous de présenter ces théories afin de mieux percevoir la rupture avec les précédentes. Nous présenterons dans un premier temps la théorie de Johann Wolfgang von Goethe et dans un second temps celle d'Hering.

2.2.1. La Théorie de Johann Wolfgang von Goethe

Tout comme Newton, Goethe est également l'un des théoriciens qui, à travers ses différentes recherches, a permis d'enrichir et de développer les travaux sur couleur. Cependant, il étudiera la question dans une perspective plus psychologique et phénoménologique. Ainsi, au

début des années 1800, ce philosophe et théoricien met en place un système basé sur les contrastes élémentaires entre clair et foncé. Les couleurs étaient pour lui liées tant à la lumière qu'à l'obscurité, au noir comme au blanc, le gris constituant la réunion de toutes les couleurs. Le jaune et le bleu y étaient les deux seules perçues comme entièrement pures. Le jaune y était synonyme de clarté (tout proche de la lumière) quand le bleu était associé à l'obscurité (tout proche de l'ombre), deux pôles opposés entre lesquelles les autres couleurs se laissaient ordonner.

Au-delà de ce nouveau cercle chromatique, Goethe porte une réelle attention au coloris, revendiquant également la subjectivité de l'être percevant dans le phénomène d'appréciation des couleurs. Ainsi, il différencie trois types de couleurs :

- Les couleurs physiologiques (ou subjectives)
- Les couleurs physiques (à la fois subjectives et objectives)
- Les couleurs chimiques (les plus objectives)

Les couleurs physiologiques correspondent à des phénomènes produits en nous-mêmes. Elles ont également été appelées couleurs accidentelles. Ces couleurs n'existent pas à proprement parler, elles sont créées par l'œil et sont donc tributaires de la vision de l'individu. La persistance rétinienne, les contrastes simultanés produisent des couleurs physiologiques.

Les couleurs physiques se distinguent des précédents par le fait qu'elles existent dans la réalité qu'elles sont produites à l'extérieur de nous. Il s'agit en quelque sorte d'une association d'un phénomène objectif et d'un phénomène subjectif. Elles sont néanmoins fugaces et impossibles à fixer d'une quelconque manière. Elles sont créées et perçues par le biais de certains milieux matériels, incolores, qui peuvent être transparents, translucides, troubles ou opaques. Les couleurs physiques sont produites par des conditions déjà déterminées et ne sont perçues que grâce à ces conditions. Le bleu du paysage à l'horizon, l'eau qui se teinte de vert ou de bleu avec la profondeur, la fumée qui paraît jaune devant un fond clair, mais bleue devant un fond sombre,... Tous ces phénomènes se regroupent sous le terme de couleurs physiques.

Les couleurs chimiques, quant à elles, sont caractérisées par la durée. Ces couleurs ne sont tributaires d'aucun phénomène, d'aucune condition et ne dépendent que de la présence de la lumière. La couleur est fixée à un corps (le rouge d'une pomme, le vert de l'herbe...) ces couleurs sont également appelées couleurs objectives.

2.2.2. Hering et la théorie des couleurs opposées

À la différence de la thèse défendue par Young qui, plus tard, sera soutenue par Maxwell, selon laquelle la lumière peut tout simplement être recomposée par trois couleurs et non par sept comme l'affirmait Newton, la théorie des couleurs opposées est celle développée par le physiologiste Ewald Hering (1834-1918) en 1889. À partir d'un ensemble de recueils publié sur « la sensibilité de la lumière », il émet son point de vue qui s'oppose à celui des défenseurs de la théorie trichrome. La théorie des couleurs opposées se démarque ainsi de la précédente par le fait qu'elle s'appuie plutôt sur quatre couleurs fondamentales à savoir : le bleu, le vert, le jaune et le rouge. Alors, nous constatons que la couleur telle qu'abordée par le domaine de la psychologie et de la phénoménologie introduisent une nouvelle appréhension de la couleur, parmi les nombreuses qui existent déjà. Cependant, nous ne pouvons est assez tant nous pouvons également explorer un domaine comme celui de la chimie.

2.3. Le domaine de la chimie

En chimie, la couleur se présente comme l'une des thématiques majeures. Ainsi, selon cette discipline la couleur des objets qui nous entourent est étroitement liée aux substances qui les composent et que notre perception peut non seulement être influencée par la lumière dans laquelle apparaissent ces objets mais aussi à travers leur environnement. Alors dans cette perspective qui est celle de parler de la couleur en ce qui concerne le domaine de la chimie, nous ferons appel à des théoriciens tels que Michel Eugène Chevreul et Max Becke.

2.3.1. La théorie de Michel Eugène Chevreul

Concernant les théoriciens et les théories de l'expression de couleur qui se sont démarqués dans le domaine de la chimie, nous évoquons le chimiste français Chevreul (1786-1889), qui à partir de son ouvrage intitulé *De la loi du contraste simultané des couleurs* mettra sur pied une théorie s'appuyant sur deux principes à savoir :

- « Lorsque l'œil perçoit en même temps deux couleurs avoisinantes, elles paraissent aussi dissemblables que possible, tant du point de vue de la composition optique que de leur valeur tonale »
- « Dans l'harmonie des contrastes, la composition complémentaire est supérieure à toutes les autres »

Son ouvrage a beaucoup inspiré des courants tels que l'impressionnisme, le néo-impressionnisme et le cubisme. Chevreul à travers sa théorie a mis en exergue le rôle actif du cerveau dans l'élaboration des couleurs. Ainsi, il mettra en place un cercle chromatique

disposant de soixante douze parties qui définissent les nuances à travers les différentes modifications qu'une couleur subit en tirant vers le blanc perçu comme étant l'élaboration de son intensité ou vers le noir qui quant à lui est perçu comme étant la diminution de son intensité. En effet, dans le cercle de Chevreul, on s'aperçoit qu'il existe tout d'abord trois couleurs primaires qui sont le rouge, le bleu et le jaune qui ont à leur côté trois autres couleurs secondaires à savoir l'orange, le bleu et jaune qui sont issues du mélange de deux couleurs primaires et six mélanges secondaires. Alors chaque secteur d'une couleur sera divisé en cinq parties et les rayons divisés en vingt échelons donneront les différents degrés de clarté.

2.3.2. La théorie de Max Becke

Parmi les différents théoriciens qui se sont intéressés à la couleur dans le domaine de la chimie, nous pouvons également évoquer le chimiste viennois Max Becke, directeur de l'Institut de recherches pour l'industrie textile, qui développe en 1924 une théorie naturelle des couleurs. Selon lui, « Il n'existe qu'un seul système chromatique juste : c'est le système tridimensionnel de la nature, avec les effets indépendants des trois couleurs primaires naturelles, le jaune pur, le bleu pur et le pourpre pur, comme principes directeurs ordonnant toutes les couleurs ». Ainsi, on peut lire à travers ces mots que le but de Becke est de mettre en lumière « l'aspect systématique de la teinture des matières et de leur effet courant » autrement dit d'aboutir aux mêmes conclusions que celles des physiciens, qui s'appuient sur des combinaisons ou mélanges additifs des rayons lumineux, à partir du principe du mélange soustractif des colorants. Pour cela, il mettra en place un corps naturel à trois couleurs dans lesquelles sont caractérisées et ordonnées toutes les couleurs matérielles présentes dans le monde et les concepts de couleurs correspondants. Ceci étant, nous nous apercevons que la couleur occupe une place très importante dans le domaine de la chimie, de telle sorte qu'il s'avère difficile de parler de ce domaine sans faire allusion à cette couleur. Ainsi, si la couleur est perçue comme tel en chimie, alors quand est-il des arts plastiques ?

2.4. Le domaine des arts plastiques

La couleur occupe une place assez particulière dans le domaine des arts plastiques, de telle sorte qu'on ne saurait vraiment parler d'arts plastiques sans toutefois évoquer la couleur. Elle n'existe pas pour soi, c'est ainsi qu'en arts visuels la couleur est utilisée pour son effet et sa valeur expressive dans la mesure où elle véhicule des émotions et des impressions au point où on parle de langage des couleurs. Alors en parlant de couleur dans ce domaine, nous avons pris appui sur des théoriciens tels qu'Albert Henry Munsell, Michel Jacobs et Johannes Itten

2.4.1. La théorie d'Albert Henry Munsell

En 1915, un autre théoricien notamment le peintre américain Albert Henry Munsell (1858-1918) élaborera un système chromatique pouvant agencer les couleurs sur le plan logique et de respecter leurs rapports visuels. Ainsi, le système mis au point par Munsell sera le plus sollicité pour bâtir des atlas et chartes de couleurs. Selon cette théorie, le classement des couleurs se fait selon trois facteurs à savoir : leur teinte (Hue), leur valence (Value) et leur saturation (chroma) ; l'ensemble se présentant sous la forme d'un code (H/V /C). Par ailleurs, la répartition des couleurs se fait sur un cercle (horizontal) subdivisé en deux parties à intervalles réguliers. À cet effet, les différentes couleurs qui apparaissent dans le cercle possèdent chacune des échantillons du rouge (« r » pour red), de jaune (« y » pour yellow), de vert (« g » pour green), de bleu (« b » pour blue) et de pourpre (« p » pour purple) représentant les sons fondamentaux dudit système (« Hue »). Il place entre chacune de ces différentes couleurs un mélange un mélange : rouge-jaune (« ry »), jaune-vert (« gy »), vert-bleu (« gb »), bleu-pourpre (« bp ») et pourpre-rouge (« rp »). L'ensemble étant autour d'un axe vertical au milieu d'un cercle qui représente l'échelle des valeurs compris entre le noir (« black ») et le blanc (« white ») en dix degrés ; à chaque couleur correspond une échelle de saturation avec pour indice 14, ces dix couleurs sont arbitrairement placées sur l'indice de saturation (« chroma »).

2.4.2. La théorie de Michel Jacobs

En ce qui concerne le domaine des arts plastiques, nous pouvons également évoquer un théoricien comme le sculpteur et peintre canadien Michel Jacobs (1877-1958), qui en 1923 propose une théorie à savoir la théorie originale de l'harmonie. Alors pour mettre sa théorie en œuvre, il ira d'une observation des étudiants d'art qui ont attiré son attention par le fait qu'ils apprenaient d'abord à dessiner avant d'aborder le traitement des couleurs, lui estimant que le processus inverse semble plus juste. De là, il produira un livre intitulé *The Art of colour* dans lequel il va matérialiser sa pensée. Ainsi, il s'inspire des travaux de Thomas Young et de Hermann Von Helmholtz d'où son choix de travailler avec trois couleurs primaires ; des couleurs pourtant qui diffèrent de ces théoriciens dès lors qu'il choisira le rouge, le vert et le violet qu'il appellera « spectrumprimaries ». À cet effet, Jacobs classera les couleurs spectrales primaires dans le cercle extérieur en leur opposant, du centre jusqu'à la circonférence trois couleurs secondaires notamment le jaune, le bleu et le rouge carmin à qui il donnera le nom de « pigmentaryprimaries ». Avec les trois couleurs primaires, l'ensemble donnera trois couples de couleurs complémentaires « les complementaries ». À partir de là, il mettra six mélanges

possibles qui sont entre autre l'orange, le vert-jaune, le vert-bleu, le violet-bleu, le pourpre et le rouge écarlate.

2.4.3. La théorie de Johannes Itten

Toujours pour ce qui est des différents théoriciens intervenant dans le domaine des arts plastiques, nous nous intéressons au peintre et professeur de l'école de Bauhaus à savoir Johannes Itten, qui dans son livre intitulé *L'Art de la couleur* donnera une explication rationnelle de la couleur dans un but esthétique et fonctionnel. Ainsi, il choisira les trois couleurs primaires : jaune, bleu et rouge qu'il dispose dans un triangle équilatéral et un hexagone comportant les complémentaires. De ce fait, douze couleurs sont ainsi définies et équidistantes au cercle ; celles-ci se succédant dans l'ordre spectral définit par Newton. Dans cette optique, nous constatons donc que la couleur est l'un des éléments sur lesquels reposent les arts plastiques, d'où la part belle qui lui est réservée ; ce qui ne veut pas tout autant dire que dans d'autres disciplines tels qu'en philosophie, cela n'est pas le cas.

2.5. Le domaine de la philosophie

En philosophie, nous avons cette distinction traditionnelle opposant d'un côté les théories subjectivistes et de l'autre les théories objectivistes. Les premières estimant que les couleurs sont de nature essentiellement subjectives dans la mesure où leur existence dépend d'un sujet capable de les percevoir. Les secondes par contre pensent que les couleurs ne dépendent pas pour leur existence de leur relation avec des sujets percevants.

2.5.1. Les théories subjectivistes

Comme nous l'avons déjà dit, parler d'une théorie subjectiviste des couleurs revient à affirmer que les propriétés chromatiques sont essentiellement dépendantes des sujets qui les perçoivent. Il existe cependant différentes façons de concevoir cette dépendance.

2.5.1.1. Approche selon Jackson

Pour un théoricien comme Jackson par exemple, il s'appuie sur une théorie indirecte de la perception décrite en termes d'une relation un sujet et des "sense data". Selon cette approche, les couleurs sont mentales dans la mesure où elles caractérisent des objets mentaux : les sense-data et les objets indirectes de la perception, les objets physiques. Comme nous l'avons vu plus haut, une théorie des couleurs se doit d'expliquer des énoncés du type « X et C », où « X » est un terme se référant à un objet physique et où « c » désigne une couleur et ce qui rend vrais ces énoncés.

2.5.1.2. Approche selon le dispositionnalisme

Selon le dispositionnalisme, la dépendance des couleurs vis-à-vis des sujets percevants résulte du fait que les couleurs correspondent à des propriétés dispositionnelles des objets à causer des expériences perceptives particulières. Ainsi, lorsqu'on affirme qu'« une tomate mûre est rouge », ce n'est pas en vertu des propriétés intrinsèques de la tomate, mais du fait qu'il existe des circonstances dans lesquelles la tomate apparaîtrait rouge à un certain observateur. Contrairement aux théories des sense-data, l'approche dispositionnaliste conçoit les couleurs des objets physiques et objectifs. La singularité des propriétés chromatiques essentiellement définies par leurs relations à des sujets percevants. L'approche dispositionnaliste a été défendue par de nombreux auteurs.

2.5.1.3. Approche d'Evan Thompson

D'après Evan Thompson, la subjectivité des couleurs ne résulte pas de du caractère dispositionnel des propriétés chromatiques, mais de leur caractère essentiellement relationnel. Pour nous résumer, nous pouvons dire en ce qui concerne ce théoricien que la couleur est une relation entre un observateur et un objet, mais pas dans le sens où certaines propriétés objectivement déterminées causent certaines propriétés psychologiques particulières, car il n'y a pas, pour les couleurs, des propriétés objectives qui puissent être déterminées indépendamment d'un observateur. Thompson affirme très explicitement qu'une explication au niveau 'physique' ne peut pas rendre compte d'une propriété 'écologique'.

2.5.2. Les théories objectivistes

Les théories objectivistes soutiennent que les couleurs sont des propriétés objectives des objets physiques. Comme pour les théories subjectivistes, on constate une division entre les théories qui identifient les couleurs à des propriétés objectives dispositionnelles et celles qui plaident en faveur de couleurs objectives catégoriques et intrinsèques. D'après ces dernières, une valeur particulière peut être identifiée à une ou plusieurs propriétés microphysiques ou à une propriété intrinsèque survenant. L'avantage épistémologique de la théorie objectiviste de la couleur est donc substantiel. Il ne permet pas toutefois de préjuger de sa validité ; seul un examen approfondi de la notion de couleur le peut. Notons cependant que la transparence de la perception, garantie par la théorie objectiviste des couleurs, rend compte, mieux que ses rivales, de l'importance épistémologique de la couleur. De toutes qualités secondes, la couleur est sans nul doute celle qui joue le plus grand rôle. Non seulement parce que tous les objets visibles sont

colorés, et que leur couleur permet de les identifier visuellement mais aussi parce qu'elle en dessine leur forme. Alors en ce qui concerne ce courant nous faisons appel à la théorie objectiviste de Hilbert.

2.6. Le domaine de l'histoire

Michel Pastoureau dans ses travaux a proposé une étude s'inscrivant dans une perspective historique de la couleur. Il va du fait qu'en réalité la couleur n'est pas qu'un phénomène physique et perceptif. Pour lui elle est un fait social et en tant que tel, c'est la société qui fait la couleur, qui lui donne ses définitions et son sens, qui construit ses codes et ses valeurs, qui organise ses pratiques et détermine ses enjeux. Ainsi il ne saurait y avoir de vérités universelles de la couleur ; c'est chaque société qui en fonction de ses réalités se fixe une idée sur la couleur. En plus de cela, la ou les signification(s) accordée(s) aux couleurs n'est jamais définitive, tout au contraire elle est sans cesse entrain d'évoluer tout comme la société évolue également. Alors, pour mieux cerner ce phénomène qu'est la couleur, l'historien optera pour un travail ayant une double démarche. D'une part, il faudrait déjà qu'il maîtrise ce qu'a pu être l'univers de couleurs pour les différentes sociétés précédentes en prenant en compte toutes les composantes de cet univers comme le lexique et les faits de nomination, la chimie des pigments et les techniques de teinture, les systèmes vestimentaires et codes qui sous-tendent la place de la couleur dans la vie quotidienne. D'autre part dans la diachronie, en se limitant à une culture donnée, l'historien doit étudier les pratiques, les codes et les systèmes ainsi que les mutations, les disparitions, les innovations ou les fusions qui affectent tous les aspects de la couleur historiquement observables.

Eu égard de tout ce qui a été dit, nous pouvons affirmer que la couleur est une thématique interdisciplinaire dans la mesure où elle fait l'objet d'étude de nombreuses disciplines, chacune voulant expliquer ce phénomène à sa manière. Ainsi, la couleur tel qu'abordée par les physiciens n'est pas la même que celle étudiée par les psychologues ; ou encore l'étude faite par les chimistes n'est pas la même que celle menée par les linguistes. En plus de l'étude menée différemment par ces disciplines, il faudrait également préciser qu'au sein même des disciplines, nous relevons des approches tout aussi différentes les unes des autres. C'est ainsi que dans un domaine comme celui de la physique, nous avons plusieurs approches qui étudient cette notion selon des angles opposés. Tout ceci confortant tout simplement l'idée selon laquelle l'étude de la couleur s'avère assez complexe compte tenu de tous ces points de vue aussi divergents auxquels nous faisons face. Pour cela, entreprendre une véritable étude sur cette thématique demande

qu'on intègre ce caractère d'hétérogénéité car, c'est par le mélange de toutes ces conceptions venant d'horizons divers que nous parviendrons à mieux concevoir ce phénomène qu'est la couleur. Malgré cela, nous pouvons également noter dans une certaine mesure une espèce d'homogénéité. Comme on peut le constater, il y a tout aussi des disciplines qui partagent les mêmes points de vue. C'est le cas du domaine de l'art plastique, par exemple, qui s'inspire de celui de la chimie ; et entre ces deux disciplines, il existe une certaine convergence dans la manière même de faire usage des couleurs.

Dans le cadre de ce travail, nous allons davantage étudier le phénomène de la couleur selon les approches psychologiques, historiques, philosophiques et en arts plastiques et philosophiques ; nous excluons cependant les approches développées en chimie et physique. Les différentes théories de la couleur étant présenté dans ce chapitre, il importe pour nous dans le chapitre suivant de présenter le cadre théorique et le corpus de cette étude.

CHAPITRE II : ***DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE AU CORPUS***

Dans le cadre de cette étude, qui consistera à étudier les différents modes d'expression de la couleur, nous tenons tout d'abord à préciser que la couleur s'exprime à travers les mots ou groupes de mots. Autrement dit, c'est à partir de ces derniers qu'elle se manifeste. À cet effet, nous serons très attentif en ce qui concerne le sens et la signification de chaque mot pouvant exprimer cette réalité. Ainsi, notre attention sera essentiellement portée sur les phénomènes de polysémie : sens dénotatif et connotatif, sens propre et sens figuré. En effet, nous avons relevé une certaine instabilité sémantique en ce qui concerne certains termes de couleur rendant, pour ainsi dire, difficile et complexe l'analyse de ces termes. De temps à autre, quand besoin se fera ressentir, nous intégrerons un facteur très important, notamment le jeu du contexte. Alors, pour mener une telle analyse, nous ferons recours à la sémantique structurale ainsi qu'à la sémantique interprétative, à travers leurs différents outils d'analyse tels que : l'analyse sémique et la représentation arborescente ; tous ces outils nous seront d'une importance capitale dans le processus de détermination de la valeur des mots dans le texte.

1. La linguistique structurale

Dans le cadre de la linguistique structurale, l'analyse sémique vient examiner l'une des deux thèses du fondement de cette théorie. Un postulat de l'autonomie du langage dont le signe linguistique reliant non une expression à un référent (objet), mais un signifiant à un signifié. Alors, pour cerner cette analyse sémantique qui sera développée tout au long de notre étude, et atteindre les objectifs visés, nous avons élaboré des grilles répondantes à ces besoins et systématiser notre traitement suivant un cadre méthodologique bien déterminé. Ainsi, nous avons trouvé nécessaire de faire appel à la sémantique structurale, d'où s'inscrivent l'analyse sémique de Bernard Pottier mais également celle de Greimas.

1.1. La grille sémique de Bernard Pottier

Dans sa grille d'analyse, Pottier résume la répartition d'un ensemble de sèmes qui composent les sémèmes, dont le rapport exprime la signification des unités lexicales des lexèmes appartenant à un même champ lexical des sièges. Le but de son analyse est de dégager et d'explicitier les liens existant entre le système sémique et la manifestation du lexème en se servant des concepts opératoires spécifiques de sème, sémème et lexème. Ce travail sémique consiste à classer les sèmes spécifiques, dont les sèmes génériques représentent le classème, et

les spécifiques pour le sémantème des unités lexicales ou des mots. Pottier a illustré les méthodes de l'analyse sémique dans sa célèbre analyse de l'ensemble des sièges (« Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, II. 1964, p. 107-137). Cet exemple est un archétype et ne peut être ignoré.

Lexèmes \ Sèmes	Pour s'asseoir S1	Sur pied S2	Pour une personne S3	Avec dossier S4	Avec bras S5	Matériau rigide S6
Siège	+	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)
chaise	+	+	+	+	-	+
Fauteuil	+	+	+	+	+	+
Tabouret	+	+	+	-	-	+
canapé	+	+	-	+	(+)	+
pouf	+	-	+	-	-	-

Figure : analyse sémique des noms de siège

Le sème commun à tous les lexèmes (S1) est appelé l'archisémème ou noyau sémique. Un sémème étant un faisceau de sèmes : le lexème qui réalise ce sémème est l'archilexème du champ lexical (ici siège). On dira ainsi que le sémème fauteuil est le produit des sèmes S1 + S2 + S3+ S4 + S5

1.2. La grille sémique de Greimas

En plus de cette grille sémique proposée par Pottier, nous ferons également appel à une autre notamment celle de Greimas. Elle se présente de la manière suivante :

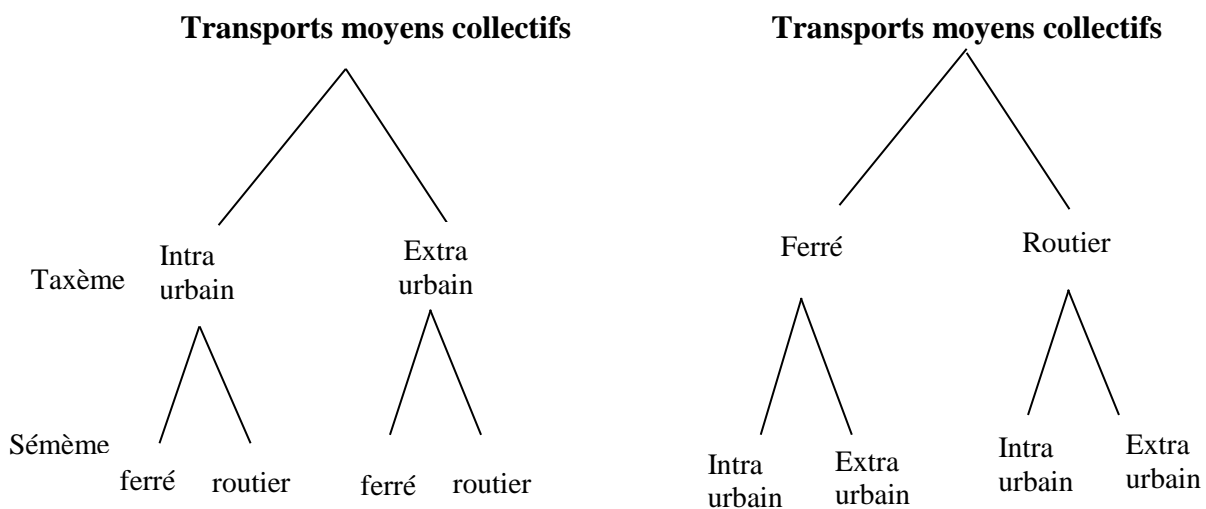
Sèmes Lexèmes	Sèmes nucléaires				Sèmes contextuels		
	Rime par la voix	Prononce ce que sait par cœur	Débiter manière monotone	Redire ce qu'on a déjà dit	Apprentissage de la parole de Dieu	Rectification des lapsi	Corriger les erreurs
Réciter	+	-	+	-	+	-	-
Répéter	+	-	-	+	+	+	+
Psalmodier	+	-	+	-	+	-	-
reprendre	+	-	-	+	+	+	+

2. La sémantique interprétative

Le travail de Rastier, élève de Greimas, représente une théorie sémantique purement linguistique : il refuse de dégager le sens de la réalité extralinguistique, comme le font la sémantique logique, psychologique ou cognitive ; et prolonge ainsi la conception de Greimas pour qui le sème n'a pas d'existence propre, mais fait partie d'une structure.

2.1. La représentation arborielle

Nous faisons recours à la sémantique interprétative dans le cadre de cette étude dans l'intention de nous servir de cette grille d'analyse, développée par Rastier à savoir la représentation arborielle. Elle nous sera également d'une importance capitale dans notre projet, qui est celui de déterminer la valeur des différents termes exprimant la couleur. En effet, l'analyse componentielle se fait de différentes manières, c'est ainsi que François Rastier dans sa sémantique interprétative la représentation, opte pour la représentation arborielle.



L'arbre de gauche correspond aux situations pragmatiques les plus courantes. On choisit un moyen de transport en fonction de sa destination et non parce qu'il est ferré ou routier. La présentation de ces éléments permet de répondre à une objection de principe que Lyons formule à l'encontre de la sémantique componentielle :

Il est aujourd'hui généralement admis que dans certains domaines du vocabulaire où l'on a appliqué l'analyse componentielle (...), il est possible de fournir plusieurs analyses du même ensemble de lexèmes. Toutes aussi plausibles les unes que les autres, comment donc décider dans tels cas laquelle de ces analyses est correcte ? (Lyons 1978 : 270)

Après avoir précisé le cadre théorique de cette étude, il convient également pour nous de présenter le corpus sur lequel porterons nos analyses tout au long de ce travail

3. Le corpus

L'œuvre qui nous servira de corpus tout au long de notre étude est un roman de l'écrivaine sénégalaise Fatou Diome, intitulé *Le Ventre de l'Atlantique*. Dans cette œuvre, les termes désignant la couleur sont fortement représentés. Cette manifestation de la couleur est faite d'une façon particulière et est rendue perceptible de deux principales manières. Dans un premier temps, la couleur s'exprime de manière directe et dans un second temps, elle le fait indirectement.

3.1. De la connivence entre le scriptural et le pictural

Élaborée par Walter Moser, la notion d'interartialité offre un bon exemple de résistance d'art à un autre (ou de mélange des arts). Le recours exubérant aux couleurs interroge le statut et le sens de *Le Ventre de l'Atlantique* en connivence avec le pictural, le titre d'ailleurs fait allusion à un tableau. De fait, *Le Ventre de l'Atlantique* serait une image que l'écriture tente de reproduire dans la spécificité de l'esthétique romanesque. Fatou Diome joue donc à travers ce mélange avec cette transparence et l'opacité des arts qu'elle accueille dans son espace. Par la présence de ce tableau imagée du *Ventre de l'Atlantique*, l'art de la peinture ici permet aux lecteurs d'appréhender une nouvelle profondeur des dangers de l'immigration clandestine ; appréhension qui remet en cause de telles initiatives, qui mettent la vie des jeunes africains en péril. Nous comprenons donc cette connivence avec le scriptural et le pictural, qui donne à voir telle image animée le danger que représente l'océan atlantique dont le vocable « Ventre » érige en sépulture des aventuriers. L'Atlantique apparaît pour ainsi dire comme gouffre qui engloutit tout individu qui s'y aventure.

DEUXIÈME PARTIE :

LES MANIFESTATIONS DE LA COULEUR DANS L'OEUVRE

En étudiant le phénomène qu'est la couleur dans les chapitres précédents, nous nous sommes rendu compte qu'elle peut être étudiée selon diverses approches. Ainsi, elle ne saurait être considérée uniquement comme un phénomène physique, mais également comme un phénomène psychologique. De même, on pourrait l'aborder dans une perspective historique. C'est cette pluralité d'approches qui rend généralement complexe toute étude centrée sur cette thématique. De ce fait, une véritable étude sur la couleur nécessite la prise en compte de tous ces paramètres. C'est dans cette optique que nous avons noté, en parcourant le corpus, une certaine variabilité sémantique dont fait preuve les termes de couleur. Une instabilité qui nous amène à nous demander si les termes de couleur sont toujours ces mots qui expriment la couleur ? De cette question, nous avons décidé d'organiser notre travail en deux chapitres. Le premier sera consacré aux couleurs nettes et approximatives tandis que le second, aux couleurs subjectives.

CHAPITRE III : ***LES COULEURS NETTES ET APPROXIMATIVES***

La couleur a ceci de particulier qu'elle peut s'exprimer de plusieurs manières, notamment directe et indirecte. En ce qui concerne la manière directe, celle-ci se présente sous deux modes. Ainsi, la couleur peut se manifester directement de manière précise et imprécise, d'où cette répartition en couleurs nettes et approximatives. En effet, lorsque nous parlons de couleurs nettes, nous faisons allusion à ces différents termes, créés spécialement pour désigner une couleur et qui n'existent que pour traduire cette réalité. Ces différents mots expriment la couleur de manière claire et précise, de telle sorte qu'on n'ait vraiment pas besoin de se lancer dans une quelconque interprétation pour s'en apercevoir qu'effectivement c'est de cette réalité dont il est question. Ainsi, la couleur se manifeste à travers un ensemble de mots constituant le lexique de la chromaticité, des mots ou groupes de mots tels que des adjectifs, des substantifs, des verbes et des locutions.

1. Les couleurs nettes

Lorsque nous parlons de couleurs nettes, nous faisons allusion à ces différents termes, créés spécialement pour désigner une couleur et qui n'existent que pour traduire cette réalité. Ces différents mots expriment la couleur de manière claire et précise, de telle sorte qu'on n'ait vraiment pas besoin de se lancer dans une quelconque interprétation pour s'en apercevoir qu'effectivement c'est de cette réalité dont il est question. Ainsi, la couleur se manifeste à travers un ensemble de mots constituant le lexique de la chromaticité, des mots ou groupes de mots tels que des adjectifs, des substantifs, des verbes et des locutions.

1.1. Le cas des adjectifs de couleur

En parlant de ces différents termes ayant rapport à la chromaticité, nous pouvons évoquer les adjectifs de couleur, qui sont présentés comme des adjectifs qualificatifs désignant la couleur. En effet, nous ne pouvons pas entreprendre une véritable étude sur ces adjectifs sans toutefois convoquer Christian Molinier, qui s'est proposé dans un article (2006) d'esquisser une classification des adjectifs de couleur. À l'issue de cette étude, il proposera entre autres les adjectifs de couleur catégorisateurs et les adjectifs de caractérisation générale des couleurs. Dans cette analyse, nous ne retiendrons que le premier groupe dans lequel nous avons sélectionné certains adjectifs sur lesquels seront focalisées nos différentes explications. Ces adjectifs sont présents dans les énoncés suivants :

- **Les adjectifs de couleur simples**

Le sable **blanc**, qui fait la fierté des insulaires, devint leur pire ennemi, un tourbillon leur flagellant la peau et emportant tout sur son passage. (P.27, L.2) (1)

Je cherche mon territoire sur une page **blanche**, un carnet, ça tient dans un sac de voyage. (P.255, 1.4) (2)

Alors, dites à Maldini son de lutteur, ses yeux noirs, ses cheveux crépus, son beau sourire et ses dents **blanches** (P.) (3)

[...] où les cols **blancs**, grognons, s'affaissent sur leurs fauteuils en aboyant le nom de leur secrétaire ... (P. 59, 1.25) (4)

J'étais venue sans l'homme **blanc** qu'ils avaient d'abord rejeté, avant de l'accepter par manque d'emprise sur moi. (P.59, 1.25) (5)

Sèmes lexèmes	Exprime la couleur (S1)	Vierge (S2)	Propreté (S3)	Pureté (S4)	Souffrance (S5)	Réussite (S6)
Blanc (1)	+	-	-	-	+	-
Blanche (2)	+	+	+	-	-	-
Blanches (3)	+	-	+	+ -	-	+ -
Blancs (S4)	+	-	+	-	-	+
Blanc (S5)	+	-	+	+	-	+

Après l'élaboration de ce tableau, nous pouvons noter que :

/Blanc/ dans l'énoncé 1: {S1 (+), S2 (-), S3 (-), S4 (-), S5 (+), S6 (-)}

/Blanche/ dans l'énoncé 2 {S1 (+), S2 (+), S3 (+), S4 (-), S5 (-), S6 (-)}

/Blanches/ dans l'énoncé 3: {S1 (+), S2 (-), S3 (+), S4 (+-), S5 (-), S6 (+-)}

/Blanches/ dans l'énoncé 4: {S1 (+), S2 (-), S3 (+), S4 (-), S5 (-), S6 (+)}

/Blanc/ dans l'énoncé 5: {S1 (+), S2 (-), S3 (+), S4 (+), S5 (-), S6 (+)}

De par ces représentations, nous constatons que le lexème /blanc/ en fonction des différents d'apparition, dispose de nouveaux traits spécifiques. Néanmoins, il existe un sème commun à tous ces lexèmes à savoir le S1 (+ exprime la couleur), fonctionnant ainsi comme l'archisème. En effet, la couleur est exprimée dans ces lexèmes. Cependant, /blanc/ est porteur de plusieurs significations en fonction des mots auxquels il est rattaché. Dans ce cas :

/blanc/ en tant que race (énoncé 5) signifie propreté, réussite

/blanc / en tant qu'objet (énoncé 2) signifie vierge, et dans l'énoncé 3, va dans le sens de propreté, pureté, réussite.

/blanc/ entrant dans la structure périphrastique « les cols blancs » (énoncé 4) signifie patron, maître, les Blancs.

Donc nous nous apercevons qu'il n'y a pas toujours homogénéité en ce qui concerne la signification du mot « blanc » dans ces différents contextes. Sa signification varie.

La couleur rouge

Ce cône de Miko, ils lui ont trouvé des icônes : ils ont grossièrement taillé des bouts de bois, les ont peints à la craie **rouge** et jaune (P.20, l.13) (1)

[...] cependant, tassés par milliers dans la tribune **rouge**, les supporters coréens dégageaient une énergie à propulser leurs joueurs vers le succès (P.243, l.29) (2)

Je décroche le téléphone. Il est noir. Il aurait du être rouge, **rouge** de mon sang que je verse à France Telecom (P.38, l.12) (3)

Sèmes Lexèmes	Exprime la couleur (S1)	La difficulté (S2)	La passion/ amour (S3)	Le danger (S4)
Rouge (1)	+	-	-	-
Rouge (2)	+	-	-	-
Rouge (3)	+	+	-	-

À la suite de ce tableau nous remarquons que :

/Rouge/ dans l'énoncé 1 : {S1(+), S2(-), S3(-), S4(-)}

/Rouge/ dans l'énoncé 2 : {S1(+), S2(-), S3 (-), S4 (-)}

/Rouge/ dans l'énoncé 3 : {S1 (+), S2 (+), S3 (-), S4 (-)}

De par ces différentes représentations, nous pouvons déduire que le lexème /rouge/ dans les trois énoncés a un sème commun notamment le S1, nous permettant d'affirmer qu'effectivement c'est la couleur qui est mise en exergue. Autrement dit, ce lexème exprime la couleur proprement dite. Cependant, il y a un jeu de contexte qui est mis en action, et qu'il ne faudrait pas négliger. Ainsi, il est vrai que c'est la couleur qui est désignée, mais le lexème /rouge/ dans l'énoncé 3 a ceci de particulier, en plus de la couleur, il exprime une autre réalité qui est la difficulté. Dans ce cas, nous avons /rouge/ (3) : S1 (+ exprime la couleur), S2 (+ la difficulté)

- **Les adjectifs de couleur composés**

Lorsque nous parlons des adjectifs de couleur composés, il s'agit des adjectifs formés par combinaison de plusieurs mots, pouvant être deux adjectifs ou encore un adjectif et un nom. Ces différents types d'adjectifs sont présents dans les énoncés suivants :

Bien souvent, cette dame de leurs rêves daigne se livrer à eux, drapée dans une robe de noces **bleu ciel** dont la traine dissimule un immense tombeau. (P.122, 1.3)

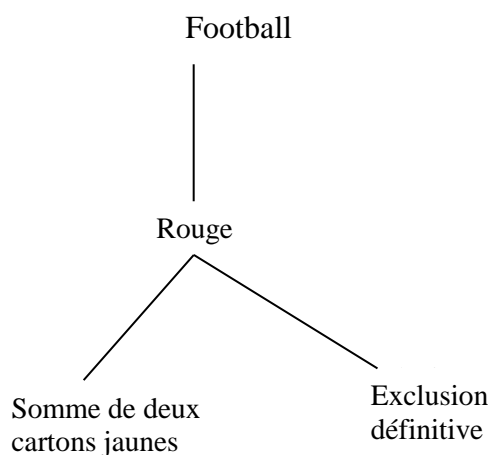
[...] cet après-midi du 29 juin 2009, les conditions météorologiques sont favorables, le ciel est **bleu rêvé**, la télé ne grésille pas, même si le propriétaire a dû cogner dessus pour la mettre en marche. (P.15, 1.21)

Dans le premier énoncé dans lequel on peut voir que l'adjectif bleu ciel exprime réellement la couleur. Dans le second énoncé dans lequel, on peut également voir un adjectif qualificatif, on se rend compte qu'en plus de la couleur qui est exprimée ici, la narratrice met également sur la beauté de la journée. En plus des adjectif qui constituent le couleur, nous pouvons avoir également avoir les substantifs. Cet autre aspect va être développé dans le point suivant.

1.2. Le cas du substantif

Tout comme les adjectifs de couleur, les substantifs entrent également dans le lexique de la chromaticité, et par conséquent expriment la couleur de manière précise. C'est le cas dans les énoncés suivants :

Le sourire de Madické s’efface, il sait qu’un deuxième carton jaune équivaudrait à **un rouge** et éjecterait son idole du terrain. (P.17, l.21)



Il faut préciser ici qu’il s’agit d’un contexte de football, on voit dans ce cas que le rouge marque l’exclusion définitive d’un joueur dans un stade de football après avoir commis une faute sur un autre joueur. De là, la signification du rouge dans ce contexte est conventionnel.

2. Les couleurs approximatives

La couleur a un fonctionnement assez particulier, elle peut s’exprimer de manière précise, tout comme elle peut également le faire de manière imprécise. Alors, lorsque nous parlons des couleurs approximatives, il s’agit en effet des couleurs qui ne se manifestent pas clairement. Ainsi, dans notre corpus, nous avons relevé des mots qui par leur énonciation, renvoient à la couleur certes, mais pas particulièrement à une couleur précise. Cependant, seul le recours au contexte dans lequel ces mots ou groupes de mots apparaissent peut nous permettre quelques fois d’identifier la couleur dont il est question et que nous ne pouvons déterminer clairement, même après avoir fait appel au contexte dans lequel ce mot est employé. Dans ce mode d’expression, nous pouvons également avoir des adjectifs et des noms composés.

2.1. Le cas des adjectifs approximatifs

Il existe un certain type d’adjectifs dits « les approximatifs » qui, selon la terminologie de Molinier (2005), sont des adjectifs qui ont essentiellement pour fonction d’indiquer la tendance vers une couleur identifiée par un adjectif catégorisateur ou la présence d’une simple nuance

d'une couleur identifiée par un adjectif catégorisateur. Nous comptons en français une centaine « d'approximants », mais dans le cadre de notre étude, nous allons nous intéresser à quelques uns tels que : orangée, bleuté, rougeâtre, noirâtre, blanchi, jaunie et jaunâtre, tout simplement parce qu'ils abondent dans notre corpus. Les approximants sont des formes suffixés, et tout adjectif de couleur formé par dérivation suffixale sur un adjectif catégorisateur est nécessairement un approximant. Molinier place clairement ces adjectifs en dehors de la catégorie de couleur sur laquelle ils sont construits morphologiquement lorsqu'il déclare :

Un objet ou une substance blanchâtre, jaunasse ou bleuté(e) ne présente donc pas la couleur blanche, la couleur jaune ou la couleur bleue, mais une couleur qui tend vers le blanc, le jaune ou le bleu, qui est nuancée de blanc, de jaune ou de bleu, qui se situe vaguement dans la sphère du blanc, du jaune ou du bleu sans que l'on puisse véritablement parler de blanc, de jaune ou du bleu. Il n'est pas contradictoire en effet de dire : cette substance n'est pas (blanche + jaune + bleue), elle est blanchâtre + jaunasse + bleutée (Molinier, 2005 :145).

Nous les retrouvons dans les énoncés ci-dessous :

On l'aurait pris pour un boxeur, n'eût été sa petite taille : son visage renfrogné et **bleuté** semblait avoir échappé de peu aux poings de Mike Tyson. (P.113, l.16)

Lexèmes \ Sèmes	Exprimant une couleur précise (S1)	Plein de marques (S2)	Avoir échappé de peu aux poings (S3)
Bleuté	+-	-	+
Bleu	+	+	-

Dans cette analyse nous avons procédé par une confrontation entre deux lexèmes notamment /bleuté/ et /bleu/ en utilisant un tableau à deux sèmes. Nous nous apercevons que :

/bleuté/ : { S1 (+-), S2 (-), S3 (+) }

/bleu/ : { S1 (+), S2 (+), S3 (-) }

Nous pouvons donc, en réalité, que bien que le lexème /bleuté/ soit formé du radical « bleu », il ne fonctionne pas comme ce dernier. En effet, /bleuté/ renvoie plus ou moins à

une couleur comme l'indique le S1 (+/- exprimant la couleur). Autrement dit, il ne renvoie pas à la couleur bleue, tout au contraire, il désigne une couleur qui tend vers le bleu. Ainsi, en utilisant ce mot, la narratrice voudrait apporter une certaine nuance pour dire qu'en effet, le visage avait échappé de peu aux coups de poings, comme l'indique le S3 (+ avoir échappé de peu à aux poings), parce que si cela n'avait pas été le cas, elle aurait certainement utilisé le lexème /bleu/ (+ plein de marques).

Dans l'exemple précédent, nous avons pu démontrer qu'effectivement les adjectifs approximatifs sont des adjectifs qui n'indiquent pas une couleur de manière précise. Cependant, cela n'est pas toujours avec ces adjectifs car, il existe tout de même certains, qui en fonction de leur contexte indiquent une couleur de manière précise. Cela est perceptible dans l'énoncé suivant :

Partez, partez où vous pouvez, mais allez chercher la réussite au lieu de rester là, à servir de compagnie à ce dépravé **blanchi** (P.124, l.19)

sème	Exprimant une couleur précise(S1)	De couleur blanche (S2)
lexème		
Blanchi	+	+

De par ce tableau, nous constatons que le lexème /bleu/ bien qu'étant perçu comme une couleur approximative, exprime dans ce contexte une couleur précise, qui est évidemment en relation avec la couleur blanche. Ainsi, /blanchi/ est composé de S1 (+ exprimant), S2 (+ de couleur blanche). Alors dans la structure « ce dépravé blanchi », /blanchi/ a le sens de « de couleur blanche » comme l'indique le sème 1 (+ de couleur blanche ». Par conséquent, il désigne effectivement une couleur notamment la blanche.

2.2. Le cas des adjectifs qualificatifs ordinaires

En plus des adjectifs approximatifs qui, d'emblée, sont présentés comme étant des adjectifs ne désignant pas la couleur, malgré le fait qu'il existe quelques exceptions, qui en fonction des

contextes, peuvent désigner une couleur précise, d'autres adjectifs qualificatifs expriment également la couleur de manière imprécise. Cela se vérifie à partir des énoncés suivants :

Aujourd'hui encore, l'armée française présente dans les ex-colonies maintient ses vols pour rapatrier des malades, ses petits canards, tous ceux qui ne portent pas haut le drapeau **tricolore**. (P.215, l.25) (1)

La mémoire de Ndétare non plus ne pouvait digérer chaque fois que ses poulains, prétextant leur passion chimère **tricolore**. (P.114, l.12) (2)

À moins de se tailler des tchari dans le drapeau de Jeanne d'Arc, ils n'ont aucun moyen de convaincre les défenseurs de la préférence épidermique de leur légitimité **tricolore**. (P.176, l.21-22) (3)

Sèmes Lexèmes	Sèmes nucléaires		Sèmes contextuels	
	Couleur précise	Trois couleurs	Bleu, blanc, rouge	Français
Tricolore (1)	-	+	+	+
Tricolore (2)	-	+	+/-	+
Tricolore (3)	-	+	+/-	+

De manière générale, l'adjectif qualificatif tricolore permet de désigner trois couleurs quelconques, il s'agit d'une couleur approximative. Dans l'énoncé présenté ci-dessus, on se rend compte que cet adjectif renvoie à des couleurs précises. En réalité, il se réfère à la France, précisément en référence à son drapeau. De même, nous pouvons dire que de manière conventionnelle, cet adjectif se réfère à la France, on a par exemple dans le texte les groupe nominal *drapeau tricolore* qui, sans doute, confirme cette idée. Par ailleurs, on peut également le voir dans l'extrait suivant le groupe nominal *chimère tricolore*. En effet, dans cet autre extrait le

terme *tricolore* est utilisé pour désigner le rêve français. Il en va de même de l'autre occurrence qui apparaît dans le dernier extrait. En clair, on voit dans ce contexte que le terme tricolore qui est considéré comme une couleur approximative renvoie à des couleurs précises dans ces extraits, il s'agit précisément des couleurs du drapeau français : bleu, blanc, rouge. Dans ce chapitre, il était question d'aborder les couleurs nettes et approximatives. Dans le chapitre suivant, nous verrons que les couleurs peuvent être subjectifs

CHAPITRE IV : LES COULEURS SUBJECTIVES

L'expression de couleur peut se faire de plusieurs manières, c'est ainsi que nous parlons de couleurs nettes, approximatives ou encore subjectives. En effet, lorsque nous parlons des couleurs subjectives, nous faisons allusion ces couleurs-là qui ont une charge culturelle, émotionnelle, et sentimentale. De telle sorte l'interprétation de ces dernières nécessite l'intégration d'un certain nombre de facteurs allant du contexte historique, religieux, symbolique ou même politique. Dans cette optique, l'étude des mots qui expriment ces différentes couleurs s'avère complexe, dans la mesure où ceux-ci véhiculent la culture d'une société, ses coutumes et parfois même ses croyances. C'est la raison pour laquelle, généralement, ils sont employés au sens connoté et ne renvoient plus vraiment à la couleur, mais à d'autres réalités. D'où cette affirmation de Leduc-Adine:

Si la couleur constitue une qualité inhérente, liée à la substance des choses elle n'a pas vraiment de contenu propre, pas de sens particulier, elle n'est que cernée, que saisie, et sa première propriété est de renvoyer à quelque chose d'autre qu'elle-même, qui est plus important qu'elle : ainsi un lien profond s'établit entre la couleur et la vie (Leduc-Adine, 1980 :83).

L'allusion « à quelque chose d'autre qu'elle-même » fait référence au composant pragmatique. Ainsi dans ce chapitre, nous étudierons ces mots de couleur en tenant compte des multiples réalités auxquelles ils pourraient renvoyer. À cet effet, nous avons retenu des réalités telles que : la race, l'aire géographique, le climat.

1. La race

La race constitue l'une des thématiques majeures de notre corpus. En effet, la narratrice construit son récit autour de deux principales races à savoir la race blanche et la race noire, chacune ayant ses caractéristiques et vivant ses réalités. Il est évident que pour mieux aborder cette notion, elle fait recours à l'usage des mots de couleur qui servent à construire ce thème. Nous notons la présence de ces mots dans les énoncés suivants :

Ainsi, **les Noirs** aussi savaient se servir de la magie des Blancs (p. 49, l.25)

Les Noirs, il ne les supportait plus, à cause de leur manie de voir le racisme partout, surtout les ratés qui n'auraient même pas réussi une pêche à la recherche chez eux. (p. 163, L. 7).

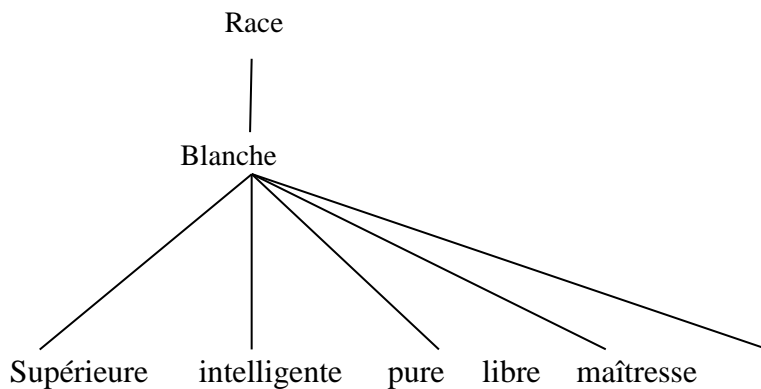
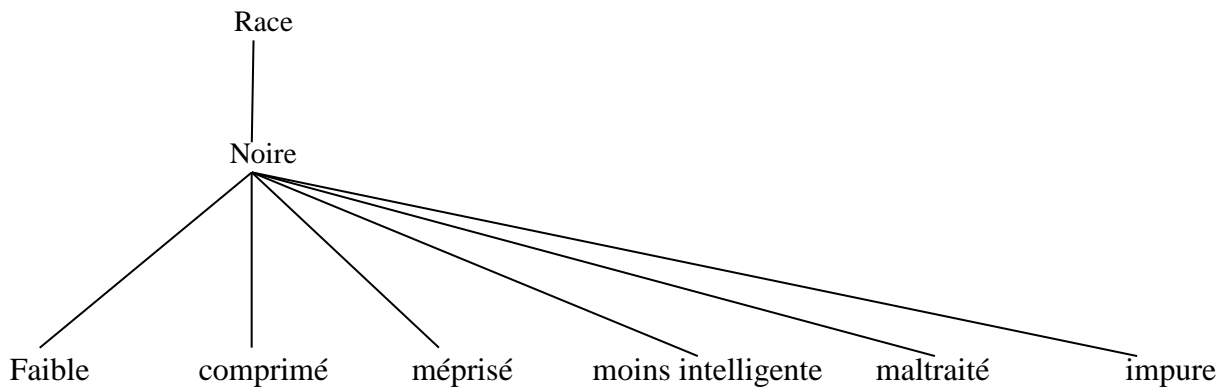
Puis, il y a de très beaux monuments historiques, par exemple l'Arc de Triomphe, car il faut savoir que **les Blancs** sont orgueilleux ; et comme ils sont riches, ils érigent un mouvement... (p. 84 ; L. 12)

Au Sénégal, je buvais mon café le matin et m'étonnais de voir **les Blancs**, dans les films, en prendre à n'importe quelle heure de la journée. (p. 204, L. 6)

Les Blancs n'auraient pas besoin de travailler s'ils faisaient beaucoup d'enfants, mais ils n'aiment pas en avoir autant que nous autres. » (p. 87, L. 1)

Ainsi, les Noirs aussi savaient se servir de la magie **des Blancs**. (p. 49 ; L. 29)

L'analyse de ces mots se fera au moyen d'un tableau :



À partir de ces deux représentations, nous pouvons identifier les différents traits significatifs qui sont rattachés à chacune de ces races. Ainsi, nous avons :

Pour/ blanc / + être supérieur, +intelligent, +pur

Pour/noir/ +être inférieur – intelligent, +soumis

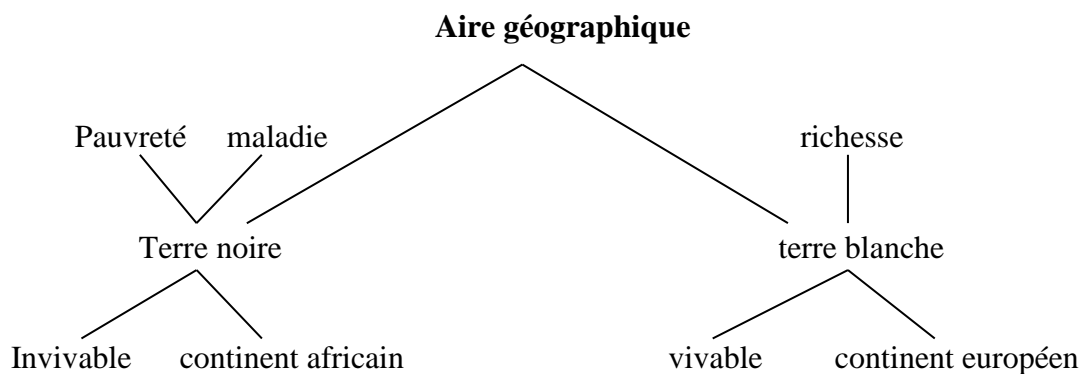
En clair, ce schéma laisse transparaître certains complexes du Noir qui perçoit le Blanc comme un être supérieur, intelligent, pur. C'est sans doute ce qui pousse les jeunes personnages

Africains notamment Madickè et ses copains à vouloir immigrer vers l'Europe à tous les prix quels que soient les moyens.

2. L'aire géographique

Dans notre corpus, l'espace géographique occupe également une place très importante. Dans la mesure où elle influe sur les différents agissements et actions des personnages. En effet, deux aires géographiques sont présentes dans ce roman, l'une étant aménagée et attirant plus de monde et l'autre moins développée, ne pouvant pas retenir ses membres. Ces deux aires sont mises en exergue à travers des tournures métaphoriques telles que « terre noire » et « terre blanche » où les couleurs jouent un rôle majeur du point de vue sémantique. Cela se justifie à travers l'énoncé et la représentation arborielle suivants:

Une seule pensée inondait son cerveau : partir ; loin ; survoler la **terre noire** pour atterrir sur cette **terre blanche** qui brille de mille feux. (p. 165, L.7)



À partir de cette représentation, nous nous apercevons effectivement que les deux aires sont mises en exergue à savoir le continent africain et le continent européen. Chacun de ces espaces ayant ses caractéristiques, des caractéristiques qui sont portées par les termes de couleur. Ainsi, plusieurs traits significatifs sont rattachés à ces termes :

/Noire / : (+ continent africain, + pauvreté, +invivable, + maladie)

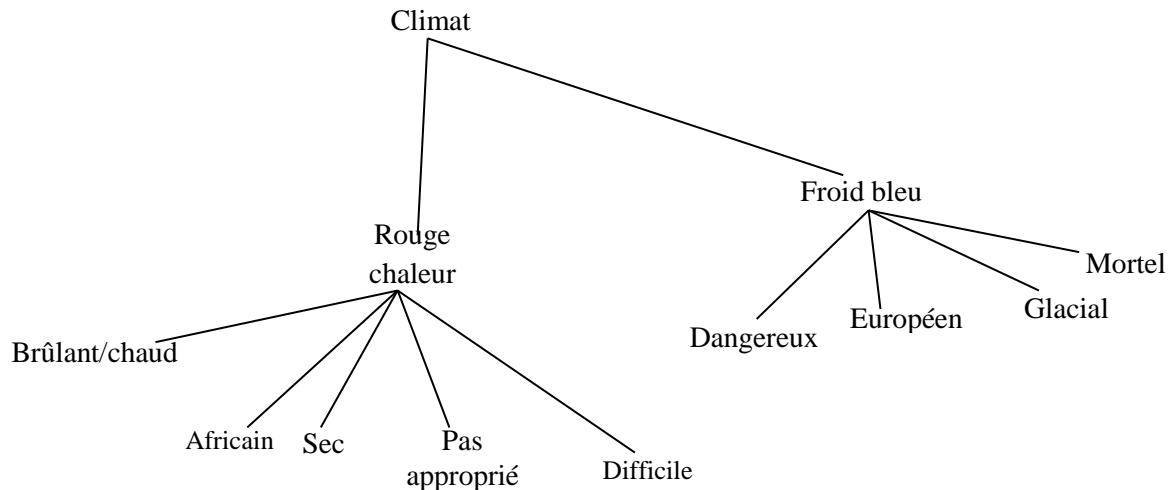
/Blanche/ : (+ continent, + vivable, + richesse, +eldorado)

On peut également voir à travers cette représentation que la terre noire qui représente dans ce contexte le continent africain qui est marqué par un ensemble de difficultés ne permettant pas toujours au personnages de vivre décemment tel qu'on peut le voir dans le texte à travers le personnage Madickè et ses amis qui ne parviennent pas à s'intégrer dans leur société et qui pensent qu'il serait mieux d'aller en terre blanche qui est perçue par ces derniers, une terre

favorable à leur épanouissement où ils pourraient trouver leur compte. Dans le point suivant, on va voir comment les couleurs peuvent permettre de caractériser le climat propre à ces différentes aires géographiques.

3. Le climat

Les couleurs permettent également dans le texte de mettre en exergue la thématique du climat qui est également développée dans le texte, d'où le schéma suivant :



En effet, cette représentation met en évidence deux principaux climats. D'un côté, nous avons le climat africain qui porte les sèmes tels que sècheresse, brûlant, pas approprié, difficile ne permettant pas toujours aux différents de s'épanouir. De l'autre côté, nous avons le climat européen qui les sèmes tels que dangereux, glacial, mortel. En réalité, pour la narratrice, ce dernier apparaît même comme le plus dangereux et même mortel par rapport au climat africain qui, pour certains personnages semble être difficile. C'est une manière pour la narratrice de mettre en garde toutes ces personnes qui nourrissent l'idée d'immigrer vers l'Europe.

4. Le cas des expressions idiomatiques

La langue française comprend plusieurs idiotismes chromatiques c'est-à-dire des expressions composées des termes de couleur qui fonctionnent comme des locutions nominales. Cependant, il faut noter qu'en réalité cette propriété sémantique qu'ont les mots de couleur, quand ils sont intégrés dans ces différentes expressions, est dissoute dans l'ensemble et renvoie désormais à une autre réalité. Nous retrouvons ces formes dans les énoncés suivants :

Un rire jaune n'est pas fait pour persister ; malgré notre désir d'être légers, nous ne trouvons pas de sujet vraiment approprié. (P. 187 ; L. 20).

Dans l'énoncé précédent, nous remarquons une expression idiomatique à savoir « un rire jaune » parce que formé d'un terme de couleur, notamment « jaune » qui, en effet, n'exprime pas la couleur, car cette propriété est noyée dans le groupe. Ainsi, l'adjectif de couleur « jaune » ne peut être séparé ou analysé sans son substantif « un rire » dans la mesure où son sens dépend de ce dernier. Dans ce cas, l'expression « un sourire jaune » veut dire « rire à contre cœur, sans avoir envie »

Mais après **une nuit blanche**, j'avais besoin de ne prendre des forces avant de me jeter dans un débat qui promettait d'être houleux (P. 212, L. 20)

[...]Surprenante, la cohésion de ces amateurs qui, afin d'être sûrs de ne pas louper le début du match, avaient passé une **nuit blanche** et se serraient maintenant les coudes face à l'angoisse... (P. 232 ; L. 9).

Nous pouvons dire en observant ces deux énoncés que l'expression « une nuit blanche » qui est une locution nominale du fait que les différents mots qui la constituent ne peuvent être analysés séparément et que la propriété chromatique dont peut disposer l'adjectif de couleur « blanche » est dissoute dans le groupe. Ainsi, lorsqu'on parle de « nuit blanche », il s'agit d'une « nuit sans sommeil ». Dans ces conditions, les deux énoncés comme dans tous les autres qui forment les expressions idiomatiques, nous observons les détournements de sens des mots de couleur.

5. Le cas des locutions verbales

Après les locutions nominales, nous évoquerons le cas des locutions verbales qui quant elles sont un ensemble de mots fonctionnant comme un verbe. En effet le principe demeure le même dans la mesure où ici également la couleur est exprimée de manière indirecte. Cela est perceptible dans les énoncés suivants :

Del vecchio se mit à **voir rouge** et décida de mettre un terme aux politesses. (Page 218, ligne 28)

Dans cet énoncé nous avons une locution verbale « voir rouge » dans laquelle est contenu un mot de couleur à savoir « rouge » qui ne renvoie pas vraiment à la couleur. Cette locution est utilisée dans un contexte bien particulier, notamment footballistique et dans ce dernier, lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il « voit rouge », cela signifie qu'il est en difficulté, qu'il n'a aucune occasion ou opportunité, qu'il n'a aucune possibilité de recevoir le ballon dans de bonnes conditions. Alors nous nous apercevons que le sens de « rouge » est rattaché à celui de la

difficulté, de la souffrance. Donc nous notons que la couleur est exprimée indirectement des lors que c'est l'information qui y est incluse qui est mise en avant.

Citoyen français modèle et honnête patron, il **montra ses pattes blanches** : le travail au noir, il s'en méfiait comme de la peste, pour sûr. (P.106, L. 23).

Dans cet énoncé, nous avons également nous avons une locution verbale « montra ses pattes blanches » qui contient un mot de couleur notamment « blanches » qui ne met pas en exergue cette propriété compte tenu du fait qu'elle est noyée dans l'expression et que cet adjectif de couleur ne peut être analysé individuellement. Ainsi cette locution signifie « montrer ses droits pour passer, qu'on est bien autorisé ». Donc nous nous apercevons une fois de plus que la couleur est exprimée indirectement dans ce sens qu'elle est détournée, elle est mise au second plan et c'est plutôt son sens connotatif qui est mis en avant dès lors qu'on ne sert de la couleur pour transmettre d'autres messages.

6. Le cas des tropes

Dans nos différentes analyses, nous avons mentionné les notions de glissement et de changement de sens. Cependant, il serait difficile de parler des variations sémantiques liées aux mots sans toutefois intégrer les tropes ; c'est ainsi que nous avons trouvé nécessaire de présenter ceux-ci. Alors, les tropes se définissent selon Dumarsais comme : « des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. » (Dumarsais, 1988 : 69). En effet, il existe plusieurs types de tropes. Cependant dans corpus, nous en avons identifié deux à l'instar de la métonymie et de la métaphore.

6.1. La métonymie

Monier définit la métonymie comme étant une « Figure par laquelle un mot désignant une réalité A se substitue au mot désignant une réalité B, en raison d'un rapport de voisinage, de coexistence, d'interdépendance, qui unit A à B, en fait ou en pensée. » (H. Monier : 1961). Autrement dit, la métonymie est une figure de style qui consiste à désigner un objet ou une idée par un autre terme que celui qui convient (glissement de sens). Ainsi, dans notre corpus, nous relevons quelques unes dans les phrases suivantes :

Il paraît qu'il t'apprend maintenant la langue des **Blancs** (P. 52, L. 18).

Dans cet énoncé, nous relevons une métonymie dans le segment « la langue des Blancs » qui comprend un terme de couleur « Blancs » qui a subi un glissement de sens compte tenu du

fait qu'il désigne désormais une autre réalité, une autre idée. Ainsi, quand on parle de « la langue des Blancs », cela désigne tout simplement « la langue française ». Donc, il existe un certain rapport entre « des blancs » et « le français ».

6.2. La métaphore

Figure majeure, la métaphore est un trope, traditionnellement défini comme une comparaison abrégée. Alors nous relevons les expressions métaphorisées dans les énoncés suivants :

Je préfère le mauve, cette couleur tempérée, mélange de **la rouge chaleur** africaine et du froid bleu européen (P. 254, L. 19-20).

Nous avons affaire à des métaphores constituées des mots de couleur notamment « rouge » et « bleu » qui mettent en exergue non pas la couleur mais plutôt la caractéristique majeure du climat qui règne dans ces continents à savoir l'extrême chaleur d'Afrique d'un côté et un froid glacial pour l'Europe de l'autre côté. Donc il est question ici d'un rapprochement entre l'extrême chaleur et l'Afrique mais aussi du froid glacial et l'Europe.

7. Autres figures de style

Nous avons relevé une autre figure de style dans laquelle intervient un mot de couleur, mais qui n'est pas un trope, il s'agit de la paraphrase qui est une figure par laquelle on désigne un être, un objet ou une abstraction par une expression détournée, en symbolique ou descriptive. Dans l'œuvre, nous avons relevé une périphrase dans laquelle est inclus un terme de couleur :

Ils devaient probablement se livrer, en secret, à des pratiques malsaines ramenées du **pays des Blancs** (P. 111, L. 10).

Nous relevons une périphrase « pays des Blancs » aux allures de calque dans la mesure il y a un phénomène d'emprunt lexical particulier en ce sens que l'expression empruntée a été traduite d'une langue locale (notamment une langue africaine) dans la langue française. Ainsi, dans nos langues maternelles nous avons l'habitude d'utiliser l'expression « le pays des Blancs » pour parler de la France, c'est cette forme de transposition qui est reprise par la narratrice. Par conséquent, le terme de couleur « Blanc » est employé au sens figuré.

Au terme de ce point, il était question de parler de l'expression subjective de la couleur de manière précise, il en ressort qu'effectivement nous pouvons avoir des mots qui à la base sont

supposés exprimer la couleur mais qui ne le font pas vraiment parce que désormais ils renvoient à un autre référent et ceci par le biais de cette couleur. De ce fait, il s'est produit un phénomène de détournement de sens faisant en sorte que ces mots perdent leur signification première au profit d'une autre. Ainsi , pour rendre tout cela plus compréhensible, nous nous sommes appuyé une fois de plus sur des énoncés contenant des termes entrant dans le lexique de la chromaticité tels que : les adjectifs, substantifs, verbes, locutions et expressions formés sur la base d'un terme de couleur. Dans la suite, nous allons voir qu'il y a également des mots de la langue qui ne constituent pas le lexique de chromaticité, mais, qui, pourtant peuvent exprimer la couleur.

8. D'autres moyens d'expression de la couleur

Autant nous avons des termes créés spécialement pour exprimer la couleur et qui dans certains contextes le font et dans d'autres pas ; autant nous avons également des mots qui au départ ne sont pas prédestinés à exprimer la couleur, mais compte tenu du contexte finissent par le faire. Alors, lorsque nous parlons d'autres moyens d'expression de la couleur, il s'agit des mots ou groupes de mots de natures diverses qui au départ ne sont pas perçus comme des termes renvoyant à la couleur, mais compte tenu du contexte dans lequel ils apparaissent, héritent de cette faculté. Ainsi, la couleur est donc exprimée par un processus de déduction. Ici, nous aurons également des substantifs, verbes et locutions.

L'expression indirecte de la couleur peut se faire de manière imprécise par la voie d'un mot et précisément à partir soit d'un substantif, soit d'un adjectif ou alors d'un verbe ; tous ayant le même fonctionnement qui voudrait que la couleur soit déduite de ces différentes parties de langue.

8.1. Le cas des substantifs

Comme nous l'avons dit tantôt, nous pouvons avoir des termes qui, à la base, ne sont pas appelés à référer à la couleur mais, qui, grâce au contexte, et plus précisément à l'information que l'auteur aimerait véhiculer, héritent de cette faculté là. Ainsi, nous le verrons avec des substantifs dans les énoncés suivants :

Au cœur de **mes nuits** d'exil, j'implore Morphée, mais l'anamnèse m'éclaire et je me vois entourée des miens. (P.227, L10) ;

La nuit des esprits se dandinait dans sa longue robe noire, obstruant le passage aux idées cartésiennes, éteignant les flambeaux que Mariama Bâ, Ousmane Sembène et d'autres se sont évertués à allumer. (P. 151, L.6) ;

Ma grand-mère m'a très tôt appris comment cueillir les étoiles : **la nuit**, il suffit de poser une bassine d'eau au milieu de la cour pour les avoir à ses pieds. (P. 12, L. 13) ;

L'écriture est ma marmite de sorcière, **la nuit** je mijote des rêves trop durs à cuire. (P.14, L. 27) ;

La nuit, il n'y a que les esprits qui circulent dans le village. (P.115, L. 18).

En effet, lorsque nous observons le substantif « la nuit », qui à la base n'exprime pas vraiment la couleur, mais compte du contexte, nous pouvons déduire la présence de la couleur parce que, lorsqu'on parle de la « nuit », l'idée qui nous vient spontanément à l'esprit est celle du noir. Alors, nous pouvons affirmer que le substantif « la nuit » dans ces phrases fait référence au noir. Par conséquent, la couleur y est exprimée bien que cela soit fait de manière indirecte.

Il avait été **un nègre** à Paris et s'était mis, dès son retour, à l'entretenir les mirages qui l'auréolaient de prestige. (P. 88, L.11) ;

Remarquez, à l'époque où l'on vendait pêle-mêle **le nègre**, l'ébène et les épices, personne n'achetait d'esclave malade. (P. 215, L.14) ;

Les mêmes qui les acclament lorsqu'ils marquent un but font des cris de singe, leur jettent des bananes et les traitent **de sales nègres** lorsqu'ils ratent une action où trébuchent devant les filets d'adverses (P. 247, L. 23) ;

... **les nègres** de France ont chanté et dansé ; pour une fois, ils se sont invités dans la cour des grands où, en prime, on parle d'eux en bien. (P. 240, L.18).

Le substantif « nègre » est un terme qui est souvent employé avec une intention péjorative et raciste faisant référence aux personnes de couleur noire. À cet effet, nous nous apercevons bien également ici que le mot exprime la couleur notamment la noire. C'est ainsi qu'il est utilisé dans ces énoncés pour faire allusion aux Noirs. Donc, à la différence des précédents énoncés où nous avons pu en déduire la couleur ; nous constatons ici nous n'en avons pas eu besoin de le faire parce que le terme à lui tout seul connote déjà cette réalité.

Je voudrais qu'ils décrivent à leurs frères les cendres froides de la cheminée d'où faillit la flamme victorieuse qui déchire **les ténèbres** de l'exil. » (P. 247, L. 17) ;

D'après Radio Sonacotra déjà, la période synonyme pour lui de sortie **des ténèbres**, l'apothéose même de sa carrière en France... (P.90, L.4).

Dans le contexte de la religion et des croyances, les ténèbres sont la représentation de l'ombre et par conséquent l'absence de lumière. Ainsi, des symboles traditionnellement forts sont naturellement associés aux ténèbres, notamment la couleur noire. Alors, à travers cette représentation qu'on se fait des ténèbres, il y a une forte présence de la couleur noire. On peut dire que la couleur y est encore exprimée.

L'après-midi battait déjà de l'aile, **l'ombre** des humains s'était allongée vers l'est pour le reste de cette journée torride. » (P.173, L. 4) ;

je vois encore **cette ombre** qui s'abattait, tel un filet épervier, sur les visages striés de plus soucieux, dès qu'un visiteur, étourdi par la nombreuse parentèle, s'enquerrait de ma filiation. » (P.225, L.28) ;

Méfie-toi de tes coépouses, j'insiste sur ce point, car elles agissent dans **l'ombre**. » (P.152, L.28) ;

Voilà bientôt dix ans que j'ai quitté **l'ombre** des cocotiers. (P.13, L.19) ;

Une ombre n'a pas de nom ! » (P. 115, L.17)

En parlant toujours de ces substantifs qui à la base ne sont pas sensés exprimer la couleur, mais qui en fonction de leur contexte ou même de la représentation qu'on se fait d'eux, leur confère cette faculté. Ainsi, nous pouvons dans ces énoncés le terme « ombre » qui, dans certains contextes, se réfère directement à la couleur noire comme c'est le cas dans « elles agissent dans l'ombre » et que dans d'autres, cette couleur est déduite dans la mesure où lorsqu'on parle d'une ombre, l'image qu'on projette est celle d'une forme de couleur sombre ou noire. Donc il y a la couleur qui y est exprimée à travers la représentation qu'on se fait de ce substantif.

Le sang oublie souvent son devoir, mais jamais son droit (P.44, L.26).

C'est également pareil pour le substantif « le sang » qui par sa simple évocation nous amène, dans notre psyché, à nous le représenter comme un liquide de couleur rouge. Autant lorsqu'on parle du rouge, on fait allusion au sang autant lorsqu'on du sang, on fait allusion au rouge. Par conséquent est encore déduite à partir de ce substantif.

En dépit de l'**obscurité** de cette clause, les deux femmes ne se firent pas prier (P. 154, L. 30).

Quand on parle de « l'obscurité », généralement on fait référence à l'absence de lumière, et la représentation qu'on se fait est du noir absolu. Donc la couleur peut être déduite.

[...] dont Maldini, tournoyer sur **la pelouse** comme des rats dans un labyrinthe. (P.12, L.18).

En effet, nous sommes dans un contexte bien précis notamment celui du football et, dans ce dernier, lorsqu'on parle de « pelouse », l'image qui nous vient à l'esprit est celle d'un terrain gazonné de couleur verte. Alors, nous ne pouvons nous représenter une pelouse sans toutefois intégrer la couleur verte. De ce fait, le vert se présente comme un élément important dans le processus de représentation de la pelouse.

Et même, ça s'est aggravé, depuis que les prédicateurs ont entrepris de traverser leur **obscurantisme** religieux par ici (P.187 ; L.2).

Le substantif « obscurantisme » est composé du radical « obscurant » et du suffixe « isme ». Alors à partir de ce radical, nous pouvons avoir « obscur », c'est-à-dire l'absence de lumière ou tout simplement la présence du noir. Ainsi, lorsque nous essayons de nous représenter ce mot dans notre esprit, nous aboutissons à ce qui se fait en présence de la couleur noire. Donc nous pouvons également affirmer que la couleur est déduite.

8.2. Le cas des verbes

En plus des substantifs dans lesquels l'expression de la couleur peut être déduite, nous pouvons également avoir des verbes à partir desquels peut être extraite la couleur. C'est le cas dans les énoncés suivants :

[...] le gouvernement espérait le voir sombrer avec ses idéaux. (P.129, L.12).

Ce mot est composé du radical « sombre » et du suffixe « er » ; lorsqu'on parle du « sombre », il s'agit d'une couleur qui tire sur le brun ou sur le noir ou tout aussi d'une nuance foncée et sans éclat. De même dans l'énoncé suivant : « Mais une fois chez lui, ma peau ombragea l'idylle. » (P. 43, L.25).

Le verbe « ombragea » peut avoir le sens de obscurcir ou plutôt rendre plus foncé. En effet nous constatons tout de même une certaine expression de la couleur.

8.3. Les groupes nominaux

En parlant de groupe de mots pouvant exprimer la couleur, nous mentionnerons tout d'abord la locution nominale qui est constituée d'un ensemble de termes n'ayant pas pour caractéristique première de référer à la couleur néanmoins celle-ci peut être déduite. Cela est perceptible dans les énoncés suivants :

Il y eut **des ombres nocturnes** dans le village (P.123, L.17) ;

Les premières **ombres nocturnes** épaississaient la chevelure de cocotiers et longeaient les palissades, lorsqu'un cri retendit. » (P.73, pp.11-12).

Dans ces différents énoncés nous pouvons relever la locution nominale « ombres nocturnes » qui est constituée de deux termes notamment « ombres » et « nocturnes » qui évoquent tous une couleur notamment la couleur noire. Ainsi la représentation mentale qu'on se fait de ces deux termes, nous pouvons observer qu'il y a cette récurrence du noir. Alors la couleur peut être déduite.

Mais que murmurait alors l'océan où se reflétaient **les ombres de mes nuits** ? (P.246, L.27)

Il quitta le port alors que les étoiles narguaient **l'ombre veloutée de la nuit** qui s'évertuait à imposer sa douceur aux humains. (P.106, L.26-27).

Comme c'était le cas avec les précédentes locutions nominales, nous nous apercevons également que les expressions « les ombres de mes nuits » ; « l'ombre veloutée de la nuit » suscitent en nous l'image du noir, en tout cas c'est la première impression que nous pouvons avoir lorsque nous lisons ces groupes de mots. Ainsi donc, la couleur peut être déduite dans toutes ces locutions nominales.

TROISIÈME PARTIE :

INTERPRÉTATIONS ET RENDEMENTS

Dans les différentes analyses qui ont été faites jusque-là, la couleur se présente comme un phénomène omniprésent, qui peut être étudiée d'un point de vue physique mais aussi psychologique ou même historique. De ce constat, nous avons évoqué le fait qu'il existe plusieurs couleurs en l'occurrence les couleurs nette, approximative et psychologique ou subjective. Alors, suite à tout ce qui a été dit, nous nous demandons bien évidemment ce qu'une telle étude pourrait apporter, en premier lieu à la socioculture et dans un second lieu à l'enseignement ? Dans le souci d'apporter des éléments de réponses, nous avons trouvé nécessaire de présenter cette partie en deux chapitres. Le premier est intitulé « De la couleur à la socioculture » tandis que le second, « De la couleur à l'enseignement ».

CHAPITRE 5 :

DE LA COULEUR À LA SOCIOCULTURE

Il existe une relation étroite entre la couleur, la société et la culture. Toutes les langues ont un système de dénomination des couleurs, différent d'une langue à une autre. Chaque société a non seulement sa manière de concevoir mais aussi de percevoir le monde. Ainsi, c'est à partir de cette conception et perception qu'on en fait de ce monde, que les différentes sociétés mettent en œuvre un système de dénomination des couleurs, cadrant avec leur culture. En effet, la langue est un vecteur de cultures, tout comme l'est également le couleur.

1. La couleur au service de la société

La couleur est un fait social et en tant que tel, nous ne pouvons pas parler de société sans toutefois évoquer la couleur. L'Homme est entouré des couleurs, tout ce qu'il voit est coloré tout comme l'est tout ce qu'il touche. Il ne saurait vraiment se passer de la couleur tant est que celle-ci fait partie de son quotidien, et il s'en sert d'elle tout le temps dans son environnement, soit dans ces différentes communications, soit pour exprimer ses sentiments.

1.1. La couleur et communication

Les couleurs communiquent sans cesse des informations à l'Homme. Elles nous parlent et nous écoutons, elles nous imposent certaines exigences et nous exécutons, elles nous imposent une manière de penser et nous la suivons. Les couleurs expriment des émotions, des sentiments. Elles donnent des informations sur nos états d'âme et sur notre manière être et de vivre. Elles disposent d'un pouvoir de communication très efficace et qui ne laisse personne indifférent. Dans le domaine de la mode, elle détient une place primordiale. S'il y a quelque chose qui attire tout d'abord l'attention sur une personne, c'est la couleur. S'habiller avec style nécessite quelques préalables. Parmi les règles fondamentales qu'il faut maîtriser, une tient une place maitresse, l'association des couleurs. Même si nous avons réussi à dénicher des pièces qui nous correspondent parfaitement, dont la coupe est parfaite et qui s'adaptent à notre style, rien de tout cela ne sera utile si les couleurs ne concordent pas. Ce qui fait en sorte que nous ayons l'impression que c'est la couleur qui donne de la valeur à un vêtement.

1.2. La couleur et identification

En plus de ces dimensions communicationnelle et esthétique que peut avoir la couleur, elle peut également avoir une valeur distinctive et d'identification. En effet, elle permet de faire une distinction entre les différents corps de métier ; c'est le cas par exemple dans l'armée. De nos

jours, chaque institution académique ou grandes écoles optent pour une tunique avec des couleurs qui leur sont propres. Dans le milieu sportif, chaque équipe arbore une tunique aux couleurs de leur pays. Chaque nation se reconnaît et s'identifie à travers des couleurs. Celles-ci incarnent certaines valeurs qui sont admises par chacun de ces États. La couleur a pris tellement de d'ampleur dans nos sociétés qu'à chaque événement ou cérémonie sa couleur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle lorsque nous percevons un individu vêtu par exemple de noir, la première idée qui nous vient spontanément à l'esprit est de savoir s'il a perdu quelqu'un. Cela va encore plus loin qu'à certains événements, certaines sont exigées.

1.3. La couleur au service de la culture

La couleur est le reflet d'un peuple et de sa culture. En tant que tel, elle incarne la vision et l'histoire de chaque peuple. C'est la raison pour laquelle la couleur n'est pas perçue de la même manière d'une société à une autre. Toute société a son histoire, sa culture, ses pratiques et son mode de vie. De ce fait, la couleur ne peut être que perçue différemment d'un contexte à un autre. Cependant, cela n'empêche une quelconque ouverture à d'autres univers culturels.

1.3.1. La couleur comme élément différenciation

La couleur est la représentation de nos sentiments, de nos émotions, de nos expériences et de notre histoire. En cela, l'interprétation que nous faisons d'elle doit tout aussi être différente, compte tenu de toutes ces réalités. À chacun son histoire, ses émotions et ses sentiments. À chaque peuple son histoire, sa culture, ses pratiques. Autant toutes les sociétés ne vivent pas les couleurs de la même façon, autant tous les individus la perçoivent différemment. La couleur se présente comme un élément de différenciation. C'est ainsi qu'une couleur comme le rouge par exemple a une signification dans le contexte de révolution, et une autre dans le contexte de l'amour. Pareil pour la couleur noire, qui a de multiples significations. C'est la raison pour laquelle, il réfère à une autre réalité dans la tradition judéo-chrétienne que celle dans le domaine de l'automobile. D'où la nécessité d'intégrer dans une telle étude les contextes religieux, historique, politique, symbolique et parfois même sportif sinon l'interprétation n'est pas claire.

1.3.2. La couleur au cœur du brassage culturel

La couleur est un vecteur de transmission de cultures. Pour sa compréhension, il n'est pas nécessaire de se restreindre à l'étudier en tant que phénomène, mais aller au-delà pour l'aborder comme un élément de la culture d'un peuple ou d'une société donnée. C'est dans ce sens qu'une telle étude peut susciter en nous une vive curiosité, tant elle permet de rapprocher les peuples. En étudiant les termes de couleur dans un corpus comme le notre, nous parcourons plusieurs univers

culturels. Nous recevons des valeurs telles que la tolérance et la solidarité. Ainsi, nous sommes plus sensible face à ce qui se passe ailleurs, nous vivons d'autres expériences, nous apprenons et acceptons les autres malgré leur différence. Nous participons à un échange culturel, où l'on emprunte dans la culture de l'autre et vice versa. La couleur est au service de la culture et unit les peuples. Toute étude portant sur elle permet de briser les barrières culturelles. Elle crée une plate forme de rencontre et discussion entre les sociétés, incitant les membres de ces sociétés à vouloir s'intéresser à la culture de l'autre car désormais nous sommes unis.

CHAPITRE 6 :

LA COULEUR AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la couleur n'est pas un phénomène nouveau, il existe depuis fort longtemps. Bien qu'il n'existe pas encore de leçon intitulée « la couleur », cette réalité est tout de même abordée par le biais de certaines activités. Dans ce cas, on ne saurait faire une étude sur une œuvre sans passer par des explications des éléments du paratexte, nous pouvons parler de lexique sans évoquer le lexique de chromaticité. De même, ne saurait parler du phénomène d'accord sans parler de l'accord des mots de couleur, tout comme on ne saurait parler de description sans faire appel aux adjectifs de couleurs.

1. La couleur et création littéraire

La couleur occupe une place très importante en ce qui concerne le phénomène de création littéraire. Comme nous avons l'habitude de le dire, il n'y a pas de création ex-nihilo. Toute création littéraire s'inspire de quelque chose. La création littéraire n'a pas qu'une fonction esthétique, elle a également un volet pédagogique, éducatif. Il y a ce souci là pour l'auteur d'une œuvre d'éduquer, de véhiculer un message, une idéologie. Dans ce cas, nous pouvons affirmer que l'œuvre littéraire a également une fonction pédagogique. Pour atteindre cet objectif, l'auteur dispose de plusieurs moyens dont l'un d'eux est la couleur. La couleur est un vecteur d'idéologie. Lorsque nous prenons notre corpus, l'usage de la couleur n'est pas vraiment au service de l'esthétique, mais plutôt dans le souci d'éduquer, de mettre en garde les africains par rapport aux dangers de l'immigration clandestine.

En plus de cet aspect purement pédagogique se rapportant à la couleur, nous pouvons dire qu'il y a toujours, en ce qui concerne l'étude d'une œuvre, une part belle réservée à l'étude des couleurs. Il est important de comprendre les différents signes. En effet, les couleurs sont l'un des premiers éléments qui dévoilent le sens de l'œuvre. Nous ne saurions donc entreprendre une quelconque étude de l'œuvre sans toutefois passer par les couleurs. Cette activité entre dans cette volonté d'enseigner la couleur.

2. La couleur et le lexique

Si l'on s'en tient à l'idée selon laquelle toute langue dispose d'un système de dénomination des couleurs qui ne dépend pas d'une seule personne, mais d'un groupe ou plutôt d'une communauté de sorte que tous les membres de cette communauté soient capables d'identifier ces différentes couleurs sans aucune difficulté. Nous pouvons remarquer que dans la plupart des langues, il y a une part belle qui est consacrée à la couleur de manière à ce que chaque langue ait

un système de dénomination des couleurs et que tout locuteur de cette langue soit capable de nommer ces couleurs dans ses différentes communications. L'usage des couleurs est un élément très important dans nos divers échanges quotidiens, c'est pourquoi, par moment, pour qu'il y ait transfert d'informations entre les interlocuteurs, il faudrait que ceux-ci soient sur un pied d'égalité en ce qui concerne la compétence linguistique sinon nous ne pourrions pas parler de communication. Cette compétence linguiste passe par cette faculté à nommer les couleurs car c'est généralement par ces dernières que nous parvenons à décrire les objets. D'où cette attention réservée à tout ce qui est rapport à la couleur dans les langues, allant jusqu'à l'institutionnalisation du système de couleur et qui est transmis par l'enseignement de celui-ci. Ainsi si nous prenons plusieurs personnes n'ayant aucun handicap visuel et nous les plaçons devant un objet de couleur blanche, ils identifieront tous sans doute cette couleur.

3. La couleur au service de la description

La description est liée à nos différentes préoccupations. Au cours de nos communications au quotidien nous avons des messages à transmettre. Afin que la communication soit parfaite nous devons nous exprimer de manière claire et précise ; le recours aux détails s'avère nécessaire ; à cet effet, nous avons besoin de la description pour présenter soit un phénomène, soit un paysage, soit une personne, soit un lieu. Pour cela, l'usage des adjectifs qualificatifs est utile tout comme l'est celui des adjectifs de couleurs. Dans la plupart de nos œuvres littéraires, nous relevons toujours des structures descriptives permettant de présenter soit un personnage. Dans nos rédactions, nous décrivons ; l'usage de la couleur entre dans le processus de description, nous comprenons donc pourquoi met l'accent cette activité

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette investigation, notre objectif était d'étudier l'expression de la couleur dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome. Pour y parvenir, nous avons convoqué tour à tour la sémantique structurale et la sémantique interprétative. Tout au long de cette étude, notre attention était essentiellement portée sur les mots, dans la mesure où c'est à partir de ces derniers que la couleur se manifeste. Par conséquent, nous nous sommes attelés à expliquer les différents processus de construction du sens des termes ou des expressions colorées.

Dans ce cas, nous avons fait usage des notions telles que le sens dénotatif et connotatif ; les phénomènes de transfert, de détournement et de glissement de sens. À cette analyse sémantique, nous avons décidé d'adjoindre la pragmatique, dans la mesure où nous nous sommes rendu compte que ces termes étaient porteurs d'une pluralité de significations qui peuvent à la fois être clairement exprimés ou être implicites, demandant une toute autre interprétation dépassant le simple aspect purement linguistique et faisant intervenir d'autres données, extralinguistiques. À cet effet pour mieux saisir le phénomène qu'est la couleur, il a fallu composer avec un certain nombre de paramètres. C'est ainsi que nous avons fait recours aux groupes sociaux, la dimension temporelle, aux contextes historique, politique, religieux, sportif et culturel, qui ont joué un rôle de premier plan dans la construction du sens. Ce qui a permis de repérer les occurrences, de les analyser, de les interpréter et d'en déduire les effets, afin d'arriver à un sens général de l'œuvre, en fonction des choix opérés. Pour ce faire, nous avons organisé notre étude sur trois parties.

La première partie intitulée *De la théorie du phénomène au corpus* présentait non seulement les théories sur couleur selon différents domaines, mais aussi. Ainsi nous avons débuté par la théorie d'Aristote pour poursuivre avec des domaines tels que celui de la physique (avec des théories d'Isaac Newton, de Thomas Young et James Clerk Maxwell) ; nous avons également fait appel d'aux domaines tels que la psychologie et la phénoménologie (pour évoquer les théories de Johann Wolfgang Von Goethe et de Hering) ; nous avons également exploré le domaine de la chimie (où nous avons évoqué les théories de Michel Eugène Chevreul et de Max Becke). Le domaine des arts plastiques a aussi été mentionné, lorsque nous avons convoqué la théorie d'Albert Henry Munsell, celle de Michel Jacobs et celle de Johannes Itten. Le domaine de la philosophie n'a pas été épargné du fait de l'évocation des théories subjectivistes et objectivistes. Enfin, nous avons convoqué l'histoire. Nous pouvons retenir, dans cette partie, que la couleur est une thématique interdisciplinaire dans la mesure où elle fait intervenir dans son champ d'étude plusieurs disciplines, chacune voulant expliquer ce phénomène à sa manière. C'est ainsi que les études sur ce sujet ont été abordées sous divers angles. De tous ces constats, on peut retenir que la couleur est aussi bien physique que psychologique.

Dans la deuxième partie, essentiellement pratique, intitulée *Les manifestations de la couleur* a été subdivisée en deux chapitres. Dans le premier chapitre, intitulé *Les couleurs nettes et approximatives*, nous avons parlé dans un premier temps des mots qui désignent la couleur de manière claire et précise et dans un second temps des mots qui expriment des couleurs, certes, mais pas de manière précise. Notre objectif était à cet effet de montrer que la couleur peut se manifester directement de manière précise, tout comme elle peut se manifester directement, mais de manière imprécise. Dans le second chapitre, nous avons abordé les couleurs subjectives c'est-à-dire les couleurs qui intègrent l'émotion, la sensibilité, voire la culture d'un peuple, elle est donc exprimée de manière indirecte et porte des connotations qui peuvent être d'ordre religieux, culturel, historique.

En ce qui concerne la troisième partie intitulée *Rendement et interprétations*, il a été question de mettre en évidence l'intérêt de l'étude de la couleur en socioculture et dans le processus enseignement-apprentissage ; c'est ce qui explique d'ailleurs la subdivision de cette partie en deux chapitres intitulés respectivement *De la couleur à la socioculture* et *La couleur au cœur de l'enseignement*.

À la fin, il en ressort qu'une étude sur l'expression de la couleur relève de l'objectivité tout comme elle peut laisser planer au dessus d'elle un vent de subjectivité dans la mesure où elle peut laisser transparaître les traces sur les motivations réelles de l'écrivain à la commettre. Ce mode d'écriture caractérisé par cette constante instabilité sémantique dont fait preuve les termes dans l'œuvre cadre bien évidemment aux deux environnements socioculturels qui sont mis en relief notamment l'Occident, qui est représenté par la France et l'Afrique qui est représenté par le Sénégal. Ainsi, ces différentes significations octroyées aux termes de couleur viennent au secours en donnant plus d'ampleur aux thèmes développés par l'auteur. C'est ainsi que Gérard Vigner affirme :

Définir le texte(...) comme un instrument de communication entre les hommes signifie qu'il y a un contenu de sens à faire passer, un message à transmettre. La transmission du message à transmettre va se faire à l'aide des signaux qui assurent une double fonction : Transmettre le sens et signaler l'intention de communiquer.

(Gérard Vigner, Lire du texte au sens : 278)

De cette affirmation, force est de constater que l'écrivain se donne certains objectifs à atteindre lors de la rédaction de son œuvre et toutes ces investigations seront basées sur ces objectifs afin d'amener l'auditoire au sens qu'il voudrait donner à son œuvre. En effet, l'usage

des termes de couleur n'est pas fortuit, il a permis à travers toutes les informations implicites véhiculées par ceux-ci de connaître les préoccupations de l'auteur, celles de déconstruire ce mythe de l'occident afin que l'immigration ne soit plus perçue comme la seule voie de réussite des Africains.

RÉFÉRENCES BIBLIORAPHIQUES

a) Corpus

- DIOME, Fatou (2003) : *Le Ventre de l'Atlantique*. Paris : Anne Carrière.

b) Ouvrages

- ABEILLÉ, Anne (1993) : *Les Nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*, Paris, Armand Colin.
- ARRIVE, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1986) : *La Grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BEAUD, Michel (1985) : *L'Art de la thèse. Réédition*. Paris : La découverte.
- BAYLON, Christian, MIGNOT, Xavier (1995) : *Sémantique du langage*, Paris, Nathan.
- BECHADE, Hervé (1986) : *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, P.U.F
- BECHADE, Hervé (1994) : *Grammaire française*, Paris, P.U.F
- BIDU-VRANCEANU, Angela (1976) : *Systématique des noms de couleurs. Recherche de méthode en sémantique structurale*, Bucarest, Éditions de l'Académie de RSR.
- BRUSATIN, Manlio (1986) : *Histoire des couleurs*, Paris, Flammarion.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHEVALIER, Jean-Claude (1995) : Compte-rendu de Riegel M. et coll.1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, *Le Français aujourd'hui*, 111, 102-109.
- CHEVALIER, Jean-Claude et alii (1964) : *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean et DUBOIS-CHARLIER, Françoise (1970) : *Éléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean, LAGANE, René (1973) : *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- ELUERD, Roland (2002) : *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris : Armand Colin, Cursus
- ESSONO, Jean-Marie (1998) : *Précis de linguistique générale*. Paris : L'Harmattan.
- FRAGNIÈRE, Jean-Pierre (1996) : *Comment réussir un mémoire*. Paris : Dunod

- GALISSON, René (1991) : *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE International.
- GREIMAS, Algirdas Julien (1970) : *Du sens*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, Algirdas Julien (1986) : *Sémantique structurale*, Paris, P.U.F
- GREVISSE, Maurice. et GOOSSE, André (1993) : *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux (13e éd. refondue par André Goosse), Duculot.
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André (1995) : *Nouvelle grammaire française*, Paris-Gembloux (3^e), Duculot.
- GREVISSE, Maurice (2009) : *Le petit grevisse*, Grammaire française. 32e édition. Paris : Duculot.
- GUILLEMARD, Colette (1988) : *Le Dico des mots de la couleur*, Paris, Éditions le Seuil.
- LARSSON, Björn (1994) : *La Place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*, Lund, Lund University Press.
- LE GUERN, Michel (1973) : *Sémantique de la métaphore et de métonymie*, Paris, Larousse.
- LE RIDER, Jacques (1997) : *Les Couleurs et les mots*, Paris, P.U.F
- Mendo Ze, Gervais (2008) : *Guide méthodologique de la recherche en lettres*. Yaoundé: Presses Universitaires d'Afrique.
- MEUNIER, Annie (1975) : *Quelques remarques sur les adjectifs de couleur* in *Grammatica*, Toulouse, Université de Toulouse-le Mirail.
- MONIER, Henri (1961) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris.
- RASTIER, François (1987) : *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean Christophe et RIOUL, René (1994/2009) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France. Linguistique nouvelle
- ROBRIEUX, Jean-Jacques (1998) : *Les Figures de style et de rhétorique*. Paris : Dunod.
- TAMBA-MECSZ, Irène (1981) : *Le sens figuré*, Paris, P.U.F
- TAMBA-MECSZ, Irène (1988) : *La Sémantique*, Paris, P.U.F
- WAGNER, Robert Léon, PINCHON, Jacqueline (1962) : *Grammaire du français classique et moderne*, Paris Hachette.

c) - Articles

- MOLINIER, Christian (2005) : « Sur la forme et le statut des adjectifs de couleur formés par dérivation suffixale ».

- MOLINIER, Christian (2006) : « les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico- syntaxique ».
- MOLLARD-DESFOUR, Annie « Le Lexique de la couleur : de la langue à la culture...et aux dictionnaires », Revue d'Etudes Françaises, N°16, 2011
- LEDUC-ADINE Jean Pierre« Polysémie des adjectifs de couleur », Cahier de lexicologie, 37/2, 67-90, 1980

d)- Thèse

- NURIA RODRIGUEZ PEDREIRA, *Adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels : étude sémantique et approche pragmatique*, Universidad de Santiago de Compostela, 2000.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : DE LA THÉORIE DU PHÉNOMÈNE AU CORPUS	12
CHAPITRE I : <i>DE L'ANCRAGE THÉORIQUE À L'ÉTAT DE LA QUESTION</i>	13
1. Approche définitionnelle des concepts.....	13
1.1. La sémantique.....	13
1.1.1. Approche de Michel Bréal	14
1.1.2. Approche d'I.Tamba Mecz.....	14
2. La couleur	15
2.1. Le domaine de la physique.....	15
2.2. Le domaine de la psychologie et la phénoménologie	17
2.3. Le domaine de la chimie.....	19
2.4. Le domaine des arts plastiques.....	20
2.5. Le domaine de la philosophie	22
2.6. Le domaine de l'histoire.....	24
CHAPITRE II : <i>DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE AU CORPUS</i>	26
1. La linguistique structurale.....	26
1.1. La grille sémique de Bernard Pottier	26
1.2. La grille sémique de Greimas	27
2. La sémantique interprétative	28
2.1. La représentation arborielle.....	28
3. Le corpus.....	29
3.1. De la connivence entre le scriptural et le pictural	29
DEUXIÈME PARTIE :	30
LES MANIFESTATIONS DE LA COULEUR DANS L'OEUVRE	30
CHAPITRE III : <i>LES COULEURS NETTES ET APPROXIMATIVES</i>	31
1. Les couleurs nettes.....	31
1.1. Le cas des adjectifs de couleur	31
1.2. Le cas du substantif.....	34

2.	Les couleurs approximatives	35
2.1.	Le cas des adjectifs approximatifs	35
2.2.	Le cas des adjectifs qualificatifs ordinaires.....	37
CHAPITRE IV : LES COULEURS SUBJECTIVES		40
1.	La race	40
2.	L'aire géographique	42
3.	Le climat.....	43
4.	Le cas des expressions idiomatiques	43
5.	Le cas des locutions verbales	44
6.	Le cas des tropes	45
6.1.	La métonymie	45
6.2.	La métaphore.....	46
7.	Autres figures de style	46
8.	D'autres moyens d'expression de la couleur	47
8.1.	Le cas des substantifs	47
8.2.	Le cas des verbes.....	50
8.3.	Les groupes nominaux	51
TROISIÈME PARTIE : INTERPRÉTATIONS ET RENDEMENTS		52
CHAPITRE 5 : DE LA COULEUR À LA SOCIOCULTURE.....		53
1.	La couleur au service de la société	53
1.1.	La couleur et communication	53
1.2.	La couleur et identification.....	53
1.3.	La couleur au service de la culture	54
CHAPITRE 6 : LA COULEUR AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT.....		56
1.	La couleur et création littéraire	56
2.	La couleur et le lexique	56
3.	La couleur au service de la description	57
CONCLUSION GÉNÉRALE		58
RÉFÉRENCES BIBLIORAPHIQUES		58
TABLE DES MATIÈRES		58